

Institut de recherche sur le Maghreb contemporain

Bulletin trimestriel

janvier - avril

2 0 1 2

N° 8

Sommaire

p. 1. EDITORIAL

p. 2. PROGRAMMES DE RECHERCHE

- « Mouvements sociaux en ligne face aux mutations sociopolitiques », par **Sihem NAJAR**
- « Égales comme les dents d'un peigne », par **Stéphanie POUESSEL**

p. 5. AXES DE RECHERCHES : LES BOURSISERS DE L'IRMC

- « La croissance de la petite et moyenne entreprise privée en Algérie », par **Zakia SETTI**
- « L'habitat informel dans la ville de Gabès (Tunisie) », par **Maha ABDELHAMID**

p. 7. AXES DE RECHERCHES : LES ACCUEILS À L'IRMC

- « Civilités et incivilités dans les parcs et les jardins publics en Tunisie », par **Besma LOUKIL**
- « Les politiques commémoratives et espace public dans l'Algérie coloniale », par **Jan JANSEN**
- « Contestations identiques et résultats différents : les suicides par le feu de Gydél et de Sidi Bouzid », par **Merouan MEKOUAR**

p. 9. LIEUX DE RECHERCHES

p. 10. LA FORMATION À RECHERCHE

- « Au CAWTAR : une expérience inédite de formation à la recherche », par **Sihem NAJAR**
- « Ecrire en sciences sociales », par **Imed MELLITI**

p. 12. COMPTES- RENDUS D'ACTIVITÉS

Kmar BENDANA, Irène CARPENTIER, Gilles FERREOL, Sihem NAJAR

p. 16. CHRONIQUES DE LA RÉVOLUTION TUNISIENNE

Souheil ARFAOUI, Arbi DRIDI, Mohamed ELLOUMI, Houda LAROUSSE

p. 20. HISTOIRE ET HISTORIENS FACE AUX MOUVEMENTS SOCIAUX

Kmar BENDANA, Pierre-Noël DENIEUIL, Pierre ROSANVALLON

p. 23. BIBLIOTHÈQUE DE L'IRMC

p. 24. CALENDRIER DE LA COMMUNAUTÉ SCIENTIFIQUE

EDITORIAL

Il y a un an, fin janvier 2011, sortait la Lettre n° 5. Elle proposait au lecteur, à travers un cahier de 12 pages, l'une des premières publications collectives, non journalistique, sur la « révolution tunisienne ».

Ce dossier y consignait « à chaud » la parole spontanée d'universitaires et de chercheurs. Par la suite, les n° 6 et 7 regroupèrent 25 autres témoignages, écrits avec moins d'émotion, plus de recul, croisant les regards sur la Tunisie mais aussi sur la Libye, tous deux avec l'Algérie au cœur de notre mission régionale au Maghreb. Dès le 4 février 2011, et encore jusqu'à ce jour, la programmation s'est trouvée modifiée pour privilégier tables rondes et rencontres de chercheurs sur les mutations sociales, les transitions politiques, les mouvements sociaux « en ligne ». La révolution s'est aussi manifestée dans les pratiques de la recherche : accès facilité au « terrain » et aux enquêtes, nouvelles perspectives de l'édition, tribunes et débats proposés aux universitaires, rapprochement des journalistes et des chercheurs.

Dans un tel contexte, les sciences de l'Homme et de la société (SHS), auparavant contrôlées voire censurées, ont pu s'affirmer comme l'analyste privilégié des transformations socio-politiques. Elles doivent cette capacité non pas tant à leur objet d'étude (l'homme, la société) qu'à leur statut même de « science » dans sa vocation à classer, douter, vérifier et interpréter. Car les SHS, bien que situées au cœur de l'évènement, donc de l'actualité et de l'utilité sociale, demeurent toutefois tenues de se démarquer du strict « commentaire » des faits ou de la simple analyse d'opinion. C'est en cela qu'il convient aussi, et quelques uns des articles ici présentés s'en réclament, d'accorder leur part à « l'académisme », à l'analyse des concepts et à l'investigation dite « fondamentale », cœurs de métier de nos disciplines, et condition *sine qua non* de leur vigilance épistémologique.

Pierre-Noël DENIEUIL

Directeur de l'IRMC

Mouvements sociaux en ligne face aux mutations sociopolitiques et au processus de transition démocratique

Tunis les 12-13-14 avril 2012 avec le soutien du Centre de Recherche pour le Développement International (CRDI)

Sihem NAJAR est sociologue et chercheuse détachée de l'université Tunisienne. Elle conduit à l'IRMC un programme intitulé : « *Communication virtuelle par l'Internet et transformations des liens sociaux et des identités en Méditerranée* ».

Dans l'objectif de contribuer à la réflexion sur les questions prioritaires qui se posent aux différentes sociétés du bassin méditerranéen, l'IRMC s'est engagé, avec le soutien du Centre de Recherche pour le Développement International (CRDI, Ottawa), à initier un débat pluridisciplinaire sur le thème : « Mouvements sociaux en ligne face aux mutations sociopolitiques et au processus de transition démocratique ». Ce thème sera abordé dans une perspective comparative lors de la troisième réunion du programme de recherche de l'IRMC sur « La communication virtuelle par l'Internet et les transformations des liens sociaux et des identités en Méditerranée ».

La démarche qui sera adoptée dans le cadre de cette rencontre qui se tiendra à Tunis du 12 au 14 avril 2012 tend à privilégier une approche *transdisciplinaire*, en impliquant des chercheurs et des universitaires qui représentent les diverses disciplines des sciences humaines et sociales : sociologues, anthropologues, politologues, juristes, spécialistes dans le domaine des sciences de l'information et de la communication, etc. et *comparative*, en faisant participer des intervenants provenant de (ou travaillant sur des) pays qui passent par une phase de transition démocratique et de mutations sociopolitiques (la Tunisie, le Maroc, l'Égypte, la Syrie, la Libye, le Chili, la Roumanie, le Yémen, etc.).

Les travaux de cette rencontre donneront lieu, d'une part, à la publication des communications qui seront présentées par les différents intervenants et, d'autre part, à la mise en place d'un réseau de chercheurs autour du thème relatif au rôle des mouvements sociaux en ligne dans le processus démocratique et les mutations sociopolitiques.

Argumentaire

Les transformations qui traversent actuellement, à des degrés divers, les sociétés maghrébines, arabes, méditerranéennes et autres, constituent sans conteste une bifurcation sociopolitique qui ne cesse de

susciter le débat à l'échelle locale, régionale et internationale. Objet d'intérêt, d'interrogation de polémique et de controverse, de tout ordre, cette bifurcation a été l'œuvre de plusieurs acteurs impliqués de manière directe ou indirecte, consciente ou inconsciente, apparente ou occulte dans le processus de transition politique proclamée « démocratique ». Parmi les protagonistes les plus influents de ce processus sociopolitique, les militants cyber activistes ont occupé le devant de la scène, imposant par leur perspicacité, détermination, engagement et conviction, une légitimité historique on ne peut plus indélébile.



Il n'est plus à prouver que les militants cyber activistes ont été à l'origine de l'émergence d'un mouvement social à l'œuvre sur la toile numérique qui a progressivement imposé une myriade d'espaces d'expression, de débats et de revendications, convergeant vers un espace public alternatif en rapport dialectique avec l'espace public matériel. C'est cette action communicationnelle (Jürgen Habermas) qui est à la base du mouvement social en ligne qu'il est impératif d'interroger en vue de décrypter les logiques différentielles imprégnant le déchaînement des potentialités citoyennes et politiques, jusque-là inertes, et la quête démocratique quelque peu indécise et fluctuante.

Axe 1- Routinisation des usages sociaux des TIC et socialisation politique et démocratique

Il est vrai que la fracture numérique et les inégalités en matière d'accès aux TIC en général et à l'Internet en particulier se manifestent au grand jour, mais il n'en demeure pas moins que l'on assiste à une routinisation des pratiques de l'Internet qui, en vertu des effets de sa propagation, ne manque pas de bouleverser la sphère publique. Même s'il est important de tenir compte des « ratés » de la révolution numérique qui sont privés de l'accès à

l'espace public alternatif, il ne va pas sans dire que les cyber activistes et les internautes engagés, ont ceci de particulier qu'ils représentent des « relais d'opinion » (Elihu Katz et Paul Lazarsfeld) très influents en matière de mobilisation sociale et politique. Le rôle de ces « nouveaux intercesseurs » (Fabien Granjon) est nettement plus efficace dans un contexte de transition démocratique. En combinant un engagement direct sur le terrain matériel de l'action et un engagement à distance, mené sur la toile numérique, les militants (dans le domaine politique, syndical, associatif, des droits de l'Homme, de l'égalité entre les sexes...) et les cyber activistes assurent une socialisation démocratique à grande échelle et instaurent une nouvelle donne sociopolitique.

Les mutations sociopolitiques dans des pays arabes comme la Tunisie, l'Égypte et la Libye... révèlent que la socialisation politique et démocratique mise en œuvre sur l'espace télématique n'est pas liée à la seule phase de transition. Il s'agit d'une action sociale qui plonge ses racines loin dans le temps en prenant des formes diverses selon les situations et le contexte dans lesquels elle s'inscrit. Cette socialisation est d'abord fondée sur une culture protestataire de revendication, hostile aux régimes totalitaires installés ; ensuite grâce à un travail de vulgarisation (des informations relatives à la démocratie, aux élections, aux partis politiques...) elle acquiert les contours d'une configuration pédagogique, qui finit par diffuser une culture de contrôle et de régulation de la scène politique, indispensable à l'action et à la mobilisation sociale.

Axe 2- Espace public « virtuel », exercice de la citoyenneté et enjeux éthiques dans un contexte de transition démocratique

Les mouvements sociaux en ligne, qui jouent un rôle crucial dans les bouleversements sociopolitiques actuels, prouvent que la toile numérique représente aujourd'hui un nouvel espace public. Ce cyber-espace contribue à la transmission des valeurs de la citoyenneté en tant que conditions fondamentales de la mise en application de la démocratie, fondée sur l'engagement des différents acteurs sociaux et sur leur aptitude à respecter les principes de l'égalité, et des libertés individuelles et collectives. Ce rôle initiatique et mobilisateur joué par des acteurs politiques différents (membres de partis politiques, membres d'associations, militants des droits de l'Homme, blogueurs, universitaires...)

sur la toile numérique consiste à inscrire les formes élémentaires de la citoyenneté dans le vécu quotidien des acteurs sociaux et dans leur environnement le plus immédiat. Cette vocation de mobilisation sociale et d'initiation civique que les acteurs politiques en question se sont attribuée est d'autant plus fondamentale que le processus de transition démocratique est conditionné par la disposition des acteurs sociaux à prendre conscience de leur citoyenneté moins en tant que statut qu'en tant que capacité (Catherine Neveu).

Axe 3- Mouvements sociaux en ligne, nouveaux acteurs politiques et légitimités antagoniques

Ce qui caractérise les mouvements sociaux en ligne c'est qu'ils sont fondés sur des actions sociales qui ne sont pas déconnectées de la réalité concrète de la contestation sociale et des différentes formes de militantisme à la base. Cependant, la particularité de l'Internet est d'offrir des possibilités de participation sociale et politique à des acteurs politiquement exclus et marginalisés et n'ayant aucune qualité « représentative ». Leur initiation est certes assurée par des « habitués » de l'Internet que sont les cyber militants et les « entrepreneurs politiques », mais aussi par leur volonté individuelle de se réserver une place sur un espace public et citoyen alternatif. La participation de ces nouveaux acteurs qui bénéficient d'une plus grande visibilité prend de plus en plus d'ampleur dans un contexte de transition démocratique caractérisé par la fragilité des institutions traditionnelles et la précarité des structures et des dispositifs politiques anciens.

Dans cette phase transitoire post révolutionnaire, où les règles du jeu et les légitimités des acteurs et des institutions sont négociables, les différents modes d'expression et d'engagement citoyens sur la plateforme numérique (en l'occurrence au travers des réseaux sociaux dont l'accès se généralise de manière accrue) ne vont pas sans affecter le paysage politique. Ils contribuent à restructurer les rapports entre citoyens, élites et État. Il suffit de mentionner, à titre d'exemple, la prolifération sur la plateforme *facebook* des



pages personnelles et/ou officielles de personnalités politiques et de ministères qui assurent la circulation des informations et la communication entre les citoyens et les leaders politiques ; la démythification des figures politiques à travers le dialogue assuré sur la toile numérique entre les citoyens et certains leaders politiques, est alors introduite dans le débat public avec des questions de société jusque-là inédites et marginalisées. Ces nouveaux protagonistes qui s'imposent sur la scène politique improvisent un nouveau mode de revendication et de critique sociale (journalisme citoyen, production de vidéos,

caricatures...) et poussent à des renouvellements de la gestion des affaires publiques et de la planification de l'avenir.

Sur un autre plan, il est important de souligner que le processus de transition démocratique donne lieu à une nouvelle configuration sociopolitique où des acteurs perdent de leur crédibilité et de leur légitimité (il s'agit en l'occurrence des figures et des partisans du système politique démolé) qu'ils continuent à revendiquer. D'autres acteurs émergent alors et proclament une nouvelle forme de légitimité qu'ils tendent à construire sur la base à la fois d'actions protestataires réussies et d'un projet politique et démocratique futur. Ainsi, la toile numérique assure, dans une large mesure, une meilleure visibilité des nouveaux acteurs impliqués dans le processus de transition démocratique, tels que : les cyber activistes (les blogueurs et les facebookers), les femmes qui investissent l'espace publique alternatif et qui proclament, en tant que citoyenne à part entière, leur droit à la participation politique, les rappers qui sont généralement négligés par les médias traditionnels et qui s'expriment de plus en plus à travers les réseaux sociaux, les jeunes naguère dépolitisés qui imposent un nouveau rapport au politique et de nouvelles formes de participation citoyenne, etc. Ces divers acteurs sont porteurs de logiques différentes, voire contradictoires, et transforment le paysage politique dans son ensemble (les rapports de force, les rôles et les statuts des acteurs, l'exercice de la citoyenneté, le langage politique et les modes d'expression...).

Sihem NAJAR

L ' I R M C

L'Institut de recherche sur le Maghreb contemporain (IRMC) est un centre de recherche en sciences humaines et sociales, à vocation régionale, dont le siège est à Tunis. Créé en 1992, il est l'un des 27 Instituts français de recherche à l'étranger (IFRE) placés sous la tutelle du ministère des Affaires étrangères et européennes et, depuis 2000, du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) dont il constitue une Unité mixte (USR 3077). Un conseil scientifique participe à l'orientation et à l'évaluation de ses activités. Un Comité mixte de suivi franco-tunisien des activités de l'IRMC se réunit chaque année.

L'IRMC contribue, en partenariat avec la communauté scientifique notamment maghrébine et européenne, au développement de la recherche sur le Maghreb. Ses champs disciplinaires sont : anthropologie, démographie, droit, économie, études urbaines, géographie, histoire, sciences politiques, sciences sociales appliquées aux lettres, à la philosophie et à la psychologie, sociologie.

Ses programmes participent aux débats des sciences humaines et sociales dans une perspective comparée, à l'échelle régionale et internationale. Il organise des formations doctorales, des colloques, des séminaires internationaux et des conférences. Il accueille des chercheurs, des boursiers et des stagiaires maghrébins et français, en coopération avec les institutions des pays concernés.

Sa Bibliothèque est ouverte à un large public d'universitaires, doctorants, étudiants, boursiers et stagiaires étrangers. Elle permet la consultation sur place de livres et de revues spécialisées (plus de 29000 ouvrages et 2 300 titres de revues).

La valorisation de ses travaux de recherche représente aujourd'hui un catalogue de plus d'une cinquantaine de publications collectives ou d'auteurs, chez différents éditeurs (dont sa publication annuelle *Maghreb et sciences sociales*).

Chercheurs de l'IRMC

Équipe de recherche permanente : Myriam Achour, Chirine Ben Abdallah, Nadia Benalouache, Kmar Bendana, Hend Ben Othman, Irène Carpentier, Sylvie Daviet, Pierre-Noël Denieuil, Mohamed-Chérif Ferjani, Charlotte Jelidi, Sihem Najjar, Stéphanie Pouessel.

Chercheurs associés : Ophélie Arroues, Hassen Boubakri, Jean-Pierre Cassarino, Alia Gana, Abdelhamid Hénia, Nabiha Jerad, Mohamed Kerrou, Monia Lachheb, Houda Laroussi, Imed Melliti, Nadia Sahtout.

Docteurs ou boursiers en accueil : Maha Abdelhamid, Saïd Ghedir, Nadia Kerdoud, Djaouida Lassel, Zakia Setti.

Directeur : Pierre-Noël DENIEUIL.

Site internet de l'IRMC : <http://www.irmcmaghreb.org>.

« Égaux comme les dents d'un peigne » : le racisme envers les Noirs libyens au miroir de la question amazighe

Stéphanie POUESSEL est anthropologue et chercheuse post doctorante à l'IRMC, où elle dirige le programme intitulé : « *Le Maghreb et ses « africanités » : l'identité nationale au regard de ses « altérités* ». Elle travaille sur la question identitaire et a notamment écrit *Les identités Amazighes au Maroc*, 2010, Paris, Éditions Non lieu. Elle prolonge ses recherches sur la Libye et l'actuel débat sur la « diversité culturelle » au sein de la nouvelle constitution libyenne.

L'onde de choc du « réveil démocratique » que d'aucuns appellent « arabe » touche à l'ontologie identitaire de l'« Afrique du Nord »¹. Si le débat sur l'« identité nationale » a été crucial pour justifier de l'illégitimité de la colonisation, il s'est trouvé dépassé sous les traits du « mouvement culturel berbère » en Algérie et au Maroc. Dénonçant l'oubli voire le déni politique d'une culture et d'une langue propres à des dizaines de millions de locuteurs berbérophones, les pressions de l'activisme amazigh ont porté certains fruits - le Maroc restant un modèle (dans les domaines de l'enseignement, des médias, de l'aménagement linguistique, etc.) - mais ont surtout contribué à rendre la « question berbère » légitime si ce n'est « tendance »². D'une culture « minoritaire » à une composante de l'identité officielle (cf. le statut de la langue amazighe dans la nouvelle constitution marocaine, juillet 2011), l'amazighité bute cependant contre un plafond de verre, ne pouvant que seconder la référence arabo-musulmane dans des États-nations construits sur une identité *une*. En Libye, où la langue amazighe est présente mais depuis toujours politiquement annihilée au profit de l'arabe, la chute du régime engendre tous les espoirs de la part de militants amazighs qui ne veulent manquer une opportunité sans précédent.

Face aux orientations « arabes » des membres du CNT, des représentants des locuteurs amazighophones frappent aux portes de la nouvelle constitution qu'ils ne conçoivent pas, dans la « Libye libre », sans une reconnaissance officielle de l'amazighité, langue et culture. La constitution déjà proposée par le gouvernement provisoire promet la « garantie des droits de la culture amazighe, toubou et touareg et de toutes les composantes de la société libyenne » (août 2011).

Afin d'obtenir une visibilité internationale, l'intégration des tribunes de l'ONG le « Congrès Mondial Amazigh » (CMA) peut servir de soutien et de propulseur. Ses 6^e assises se sont tenues à Djerba du 1^{er} au 2 octobre 2011 et ont accueilli une délégation libyenne sans précédent. Parmi elle, un groupe identifiable de cinq Libyens s'est présenté comme depuis toujours doublement discriminé : à un racisme « racial », leur couleur de peau noire, s'adjoint un racisme « ethnique » et linguistique, celui d'appartenir aux Toubous, une population qui se déploie du nord du Tchad au sud de la Libye³ et au nord-est du Niger et dont la langue, saharienne, appartient à une autre famille que les langues arabes et amazighes. Des décennies de marginalisation (*tahmich*) et de persécution (*idtihad*) jusqu'à la démolition pure et simple de villages toubous par l'État, ont mené ce groupe à des conditions de vie précaires ou à un exil dans les pays africains frontaliers (Niger, Tchad, Soudan). Ce vécu d'un double racisme (*'ounsouriya*) cherche protection sous les auspices de la cause berbère, « la seule qui nous défendra » (entretien 2.10.2011, Djerba), car elle défend des principes d'égalité, de diversité et de droits civiques jusque là inexistantes en Libye.



© amazighnews.net

Dans le sillage du « premier forum amazigh libyen » tenu à Tripoli les 26 et 27 septembre sous le slogan « le lien national » (*al lehma al wataniya*), pour lequel des Toubous se sont déplacés de la province de Koufra, inspirés par cette lutte identitaire reflet, l'invitation a été lancée de venir assister au 6^e congrès mondial amazigh tenu à Djerba deux jours plus tard.

La mobilisation amazighe libyenne est intimement liée au mouvement global de revendication berbère incarné par le CMA. Certains de ses membres dirigeants voyagent depuis plusieurs années en Libye afin de coordonner le mouvement. De cette mouvance amazighe, les premiers drapeaux amazighs, pure création du CMA (via les

militants Canariens qui y siègent), flottèrent à la chute de Kadhafi dans les régions berbérophones (Jbel Nefoussa, Zouara, Ghadamès, etc.) et, relayés par les médias internationaux, provoquèrent une onde de choc en « Afrique du Maghreb » voire plus loin, à l'image de certains Marocains qui, par ce biais, prirent conscience de l'existence d'Amazighs en Libye.

Le choix de la Tunisie pour accueillir les 6^e assises du CMA est lié aux « renaissances berbères » tunisiennes et libyennes. Les « invités » (autrement dit les « amis du peuple amazigh » à l'instar du groupe d'amitié euroamazigh du parlement européen) proviennent d'horizons divers : Catalans, association « les peuples des montagnes », député corse, porte-parole d'Éva Joly, tous prônent un multiculturalisme qui frôle parfois le culturalisme (comme à travers l'expression démagogique « la chute des murs des dictateurs arabes »). Venus par route des confins du Sud-est de la Libye, les Toubous envisagent la cause amazighe comme leur seul recours de protection, si ce n'est comme une condition de survie : ils mettent en garde contre leur marginalisation à l'avenir, ne veulent pas être chassés une deuxième fois et ne demandent qu'à être traités comme tous citoyens libyens, comme « les dents d'un même peigne » (entretien 2.09.2011, Djerba). En soutenant les requêtes des militants amazighs, ils soutiennent l'avènement d'un État de droit, de justice et de liberté.

L'« amazighité » se déploie selon des configurations nationales différentes, avec comme dénominateur commun aujourd'hui la reconnaissance amazighe dans les constitutions post-révolutions. Mais au-delà, en ces moments de recomposition des solidarités, elle est convoquée comme garantie de démocratie et de respect des cultures « non officielles ». Elle offre un créneau aux « communautés de souffrance » comme les Toubous en Libye à travers un espoir de protection envers le racisme linguistique et racial. Sous le nom et sous le drapeau de l'amazighité, différentes causes se défendent.

Stéphanie POUESSEL

1. Euphémisme militant amazigh permettant de se dérober au terme arabe « Maghreb » voire « monde arabe ».

2. Elle fait écho à la « rétrovolution » (Amselle 2010) qui caractérise notre époque : retour aux sources, à l'origine, à la tradition, à l'oralité, etc.

3. Régions libyennes de Koufra, Tazerbou, Oum Laraneb, Sebha, Oubary et Morzouk.

La problématique de croissance de la petite et moyenne entreprise privée en Algérie

Zakia SETTI est maître assistante en sociologie à l'université d'Alger 2 et chercheuse associée au Cread. Sa thèse s'intitule « *Problématique de la croissance des petites et moyennes entreprises algériennes* ». Elle a rejoint l'IRMC en tant que Boursière de Moyenne Durée (BMD)*.

Depuis la fin des années 80, l'application de réformes économiques a eu lieu en Algérie, ce qui traduit de nouvelles orientations de l'économie algérienne et une intégration dans l'économie de marché. Dans ce contexte de réformes et de mutations, les entreprises privées et notamment les PME, connaissent une nette expansion. Cette évolution est le résultat des mesures d'incitation et d'encadrement décidées par les pouvoirs publics, en faveur de la promotion et du développement des PME privées. Les statistiques montrent que près de 75 % des PME recensées ont été créées après 1993, et plus de 35 % après 2000, c'est-à-dire après l'adoption des nouveaux codes de promotion et de développement des PME¹.

En raison du rôle fondamental que jouent les PME dans le processus de développement économique et social dans plusieurs pays développés, l'Algérie a placé cette catégorie d'entreprises, principalement celle du secteur privé, au centre de ses préoccupations et de ses politiques industrielles, la considérant comme alternative au secteur public longtemps conçu comme moteur de création de richesses en dehors des hydrocarbures. En vertu de cette attention particulière, les petites et moyennes entreprises privées sont devenues prédominantes au sein de l'économie algérienne dans la plupart des secteurs d'activité. En effet, les derniers chiffres officiels indiquent que les PME privées représentent plus de 70 % des petites et moyennes entreprises locales.

Bien que le secteur des PME privées se soit fortement développé au cours des dernières années, ces entreprises présentent toujours des structures économiques, financières et organisationnelles jeunes et fragiles, et restent peu préparées à l'ouverture économique et à la concurrence des entreprises étrangères très compétitives, et ce, malgré les différents dispositifs mis en place par l'État en faveur des PME. En outre, ce secteur enregistre un rythme de croissance très lent (1,4 %), ce qui signifie

que les entreprises privées algériennes ne parviennent pas à se transformer en moyenne ou en grande entreprise avec la taille et l'envergure nécessaires pour participer avec succès au développement économique et social de la société algérienne. Les données montrent aussi que ces entreprises, et particulièrement les plus petites d'entre elles, enregistrent des taux de rentabilité relativement élevés. Seulement, l'accumulation des profits de ces entreprises ne génère pas un processus de croissance et de développement.

Partant de ce constat de déficience, il nous semblait intéressant de poser un questionnement fondamental ; pourquoi les petites et moyennes entreprises privées algériennes ne connaissent-elles pas une trajectoire de dynamisme et de croissance et ne parviennent-elles pas à prendre de l'expansion dans leurs activités économiques ?



© <http://niarunblog.unblog.fr>.

À partir de cette étude, nous allons appréhender ce phénomène dans une perspective sociologique en considérant l'acteur ou l'entrepreneur algérien comme unité de base de notre analyse. Nous essaierons de comprendre pourquoi les entrepreneurs ou dirigeants propriétaires des PME algériennes autolimitent la croissance de leur entreprise ou plus précisément ne cherchent-ils pas à la développer. Est-ce dû à une absence d'intention de développer l'entreprise chez ces acteurs ainsi qu'à la nature des motivations qui les ont poussés à créer leur entreprise, telle que la sortie d'une situation de chômage ou la recherche d'une qualité de vie meilleure ? Cette réticence au développement n'est-elle pas liée au sens que donnent les entrepreneurs algériens à leur entreprise en tant que propriété individuelle ou familiale qui est très loin du sens de la propriété économique ?

Tout ceci, en sachant que le processus de croissance et de développement d'entreprise

comporte des risques pouvant entraîner jusqu'à la perte – totale ou partielle – de l'entreprise (par le recours à des moyens tels que l'ouverture du capital, le partenariat, le prêt bancaire...) et que l'entreprise est considérée par les dirigeants propriétaires comme moyen de promotion et d'obtention d'un statut social exceptionnel. Est-ce que le rôle social de l'entrepreneur assigné par son entourage et associé à cette position sociale spécifique, l'oblige à adopter des comportements qui sont loin de la rationalité économique ?

Ce rôle consiste surtout à répondre aux attentes de son entourage, principalement familial, pour protéger, d'une part, cette propriété qui ne reflète pas seulement le statut et la situation sociale du dirigeant propriétaire, mais aussi de toute sa famille, et d'autre part, à assurer le rôle de soutien familial qui est une forme de devoir et d'obligation issue des valeurs sociales de la société algérienne. Nous pouvons également avancer que parmi les facteurs de cette réticence à la croissance de l'entreprise privée algérienne, il existe celui d'une culture de la méfiance qui s'est installée entre l'État et l'acteur économique privé, depuis la période de l'économie administrée.

Cette série de questionnements nous a menés à formuler des hypothèses pour expliquer ce phénomène de ralentissement de la croissance des PME privées algériennes : si le motif de la création d'entreprise est celui d'une volonté de sortie du chômage ou d'amélioration du niveau de vie, l'intention de développer l'entreprise est alors absente dans la vision future des entrepreneurs. Nous avançons, par ailleurs, l'idée selon laquelle l'entrepreneur s'abstient de s'engager dans un processus de développement et de croissance par peur du risque économique qui affecterait son statut social et celui de toute sa famille. Enfin, nous estimons que la relation spécifique qui s'est instaurée entre l'entrepreneur privé et l'État, qualifiée de prudence et de méfiance, fait que celui-ci repousse l'idée de développer son entreprise car elle ne serait que l'expression manifeste de sa richesse économique.

Zakia SETTI

* Dans le cadre de la convention de partenariat passée entre l'IRMC et le SCAC/Ambassade de France en Algérie.

1. Loi sur la promotion des investissements (12 - 93) 05 Octobre 1993 et la loi (01 - 03) du 20 août 2001 sur le développement des investissements.

L'habitat informel dans la ville de Gabès (Tunisie) ; Extensions urbaines, marginalisation socio-spatiale et dégradation de l'environnement

Maha ABDELHAMID est doctorante en géographie sociale à l'université de Nanterre, Paris X. Sa thèse s'intitule « *L'habitat informel dans la ville de Gabès, extensions urbaines, marginalisations sociales et spatiales et dégradation de l'environnement* ». Elle a rejoint l'équipe de l'IRMC pour une bourse courte durée (BCD).

Ce travail vise à explorer en profondeur l'articulation entre trois phénomènes, souvent appréhendés séparément : L'extension urbaine qui peut donner lieu à des formes d'habitat non autorisées, dits informels, la concentration spatiale de la marginalité sociale [spatialement concentrée] et l'extension de la ville sur des espaces ruraux productifs.

Ces différents processus sociaux et spatiaux sont à la fois en amont et en aval (cause et effet) de compétitions acharnées sur les ressources (naturelles ou non) et entre des catégories sociales différentes mais dont on peut en identifier au moins deux : les petites paysanneries et les grands investisseurs agricoles (y compris des sociétés étatiques). À ces deux « compétiteurs », il faut y ajouter la ville elle-même, grande consommatrice d'eau et de sols.

Notre recherche consiste en l'exploration approfondie de l'ensemble de ces processus, de ces phénomènes et de leurs conséquences, tant sociales que spatiales et environnementales. Nous prendrons le quartier informel de Zrig, situé au sud de la ville de Gabès en Tunisie, comme exemple. En plus d'être un quartier informel hébergeant des centaines de familles, généralement modestes ou pauvres, originaires de Gabès, du Sud ou de l'ensemble du pays, le quartier de Zrig s'est développé sur l'une des oasis de Gabès (les seuls oasis côtiers en Méditerranée), dont quelques parcelles seulement résistent encore au phénomène. Malgré la présence de certaines familles plus aisées et ayant accès au cercles de décisions, et malgré la légalisation partielle mais lente de certaines parties de ce nouveau quartier, les habitants souffrent d'un manque flagrant d'infrastructures et de services. On assiste dans le même temps à la réduction très rapide

de la surface agricole oasienne. Pendant que ce poumon vert se rétrécit, que l'espace productif se réduit et que l'agriculture vivrière et familiale des petits paysans est progressivement marginalisée, des dizaines de nouveaux périmètres irrigués, fortement consommateurs d'eau, se multiplient et se développent en vue de productions principalement destinées à l'export.

Notre hypothèse centrale soutient que les causes principales de la naissance des quartiers informels sont, d'une part, les contraintes d'accès aux ressources, aux services sociaux ainsi que les inégalités sociales engendrées, et, d'autre part, l'exacerbation des compétitions sur les ressources naturelles entre les populations locales, en l'occurrence entre les petites paysanneries oasiennes et les investisseurs, qui sont notamment les nouveaux grands producteurs agricoles dans la plaine.



© Maha Abdelhamid.

C'est donc dans cette double dimension de marginalisation des habitants du quartier et des petits paysans de l'oasis, d'une part, et de la compétition sur les ressources, d'autre part, que le quartier informel de Zrig sera étudié et observé.

Il apparaît à travers nos enquêtes que les habitants de ce quartier sont des immigrés des régions voisines de Gabès (Gafsa, Sidi Bouzid, Medenine, Tataouine...) ou d'anciens résidents de centre ville qui appartiennent à une catégorie sociale modeste¹. « Sommes-nous Tunisiens ? », est une question qui nous avait été posée par un habitant de ce quartier. Logeant dans une maison sans électricité, sans eau et sans assainissement, le chef de famille nous confiait : « je ne travaille pas, je n'ai pas l'argent pour donner une « rachwa » (corruption). Si j'avais de l'argent j'aurais pu

accéder aux ressources nécessaires (eau et électricité) »².

Les enquêtes menées après le 14 janvier, nous ont montré que les gens ont profité de l'absence des autorités et se sont mis au travail pour construire leurs maisons informelles. Un jeune habitant en train d'édifier sa construction le justifiait ainsi : « c'est une bonne occasion car il n'y a pas d'autorité, pas de contrôles, donc j'en profite pour construire ma maison sur ma terre. Pour ce qui est de l'accès aux services (...) ce n'est pas grave, nos stratégies seront les mêmes, je payerai une corruption et j'aurai tout »³. Concernant la révolution, il nous affirme que les mentalités n'ont pas changé, que les personnes sont toujours les mêmes.

Au cours des entretiens réalisés pendant nos visites à Zrig, quelques paysans attendaient vainement que la loi leur permette de transformer leurs jardins en maisons : « avant la révolution, la municipalité contrôlait trop et les autorités étaient très sévères en matière de construction illégale, là c'est le vide mais tous ceux qui ont construit seront punis et ils payeront cher ». Certaines femmes ont opté aussi pour l'urbanisation : « nous ne pouvons plus vivre de la terre⁴, on dépense plus qu'on ne gagne, donc il faut que cette terre soit des lots pour que nos fils construisent leurs maisons ou des boutiques à louer [...] l'essentiel c'est que nos enfants trouvent un abri où ils puissent se protéger dans ces temps difficiles ». On comprend ainsi leur incapacité à accéder aux services alors que la construction dans ces zones ne diminue pas chaque jour.

Maha ABDELHAMID

1. Ils ont acheté la terre à cet endroit car elle est moins chère, pleinement conscients de l'interdiction de construire qui pesait sur le terrain, mais leur permettant d'économiser les dépenses de permis de construire.
2. Entretien d'un homme âgé effectué au mois de Septembre 2010.
3. Entretien effectué au mois de février 2011.
4. La dégradation agricole et environnementale n'est pas prise en considération, ni par les autorités, ni par les occupants de la terre, ni par la petite paysannerie qui a été touchée par le manque en eau, la sécheresse et le problème de morcellement de la terre (on parle aujourd'hui de petits jardins qui ne dépassent pas les 200 m² la parcelle).

Info

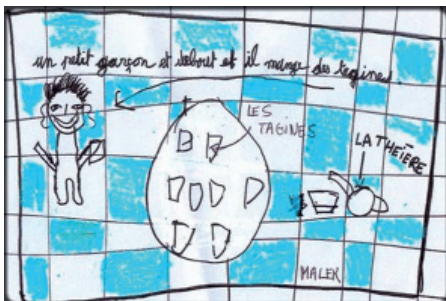
Le prix **Gerd Albers** délivré par l'Association Internationale des Urbanistes (AIU), a été attribué à **Morched Chabbi** pour son article « Rôle et fonctions des urbanistes dans la fabrication des villes du Sud. Le cas de Tunis (1960-2009) », publié dans l'ouvrage *L'action urbaine au Maghreb. Enjeux professionnels et politiques*, sous la direction de Lamia Zaki. Cette publication est issue d'un programme de recherche collectif de l'IRMC sur le rôle des professionnels de la ville dans l'évolution des politiques urbaines au Maroc, en Algérie et en Tunisie.



Civilités et incivilités dans les parcs et les jardins publics du Nord-Est de la Tunisie

Besma LOUKIL est doctorante en sciences et architecture du paysage à l'ENSP Versailles (AgroParisTech) et l'université de Sousse. Sa thèse s'intitule « *Civilités et incivilités dans les parcs et les jardins publics du Nord-Est de la Tunisie : interactions entre gestionnaires et pratiques sociales* », sous la direction de Pierre Donadieu et de Taoufik Bettaieb. Elle a rejoint l'IRMC en tant que chercheuse associée.

Au Maghreb, les parcs et les jardins publics ont été initialement installés dans les villes par la colonisation française et sont de ce fait associés à des enjeux urbains : organisation de la ville coloniale et amélioration du cadre de vie de ses habitants. En Tunisie, l'intérêt politique pour ces espaces verts publics s'est récemment étendu et il est aujourd'hui intégré dans une politique publique nationale de « propreté et esthétique de l'environnement ». Ces espaces sont considérés comme devant assurer l'embellissement du cadre de vie dans le milieu urbain, où ils participent à l'amélioration du ratio d'espaces verts par habitant. Cependant, il est fréquent que ces parcs et ces jardins publics urbains soient peu entretenus. Leur faible fréquentation par le public est attribuée, soit à un mauvais entretien par les services publics, soit aux incivilités qui s'y manifestent, soit aux deux à la fois. La situation géographique de leur territoire d'inscription et les modes de leur conception pourraient constituer également des causes de leur désertion pour des usages quotidiens et traditionnels comme la promenade ou le pique-nique. Quels sont les facteurs qui peuvent influencer l'état de confort et d'inconfort ressenti dans les parcs ?



© Besma Loukil.

Notre recherche a pour objectif l'explication des relations entre les espaces publics de type parcs et jardins, les pratiques de leurs gestion et les comportements des usagers.

Notre travail émet deux hypothèses principales : Les relations entre l'espace

public et le comportement social dépendent d'une part de la gestion et se situent dans une spirale dynamique positive ou négative ; d'autre part, la domination de l'espace public par le pouvoir de l'Etat est un facteur d'affaiblissement de l'appropriation de ces territoires. D'où l'importance du contrôle social informel.



© Besma Loukil.

Notre démarche de recherche joint méthodes qualitative et quantitative, analyse de document et étude géographique. Cette dernière se résume à une localisation sur une carte des parcs et des jardins du Nord-Est de la Tunisie, à leur caractérisation et à leur typologie selon l'état d'entretien et la qualité apparente de ces parcs. Les comportements perçus comme incivils sont déterminés par le biais d'un entretien exploratoire. Les résultats de ces entretiens ont servi pour l'élaboration d'un questionnaire qui a été réalisé auprès des usagers de trois parcs. Un corpus d'articles de journaux sur la politique de création et de gestion des parcs a été analysé. Des entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès des différents acteurs de production et de gestion des parcs et des jardins.

La thèse porte donc sur trois échelles géographiques différentes, celle nationale en relation avec la politique de création et de gestion de ces espaces. Celle du Nord-Est de la Tunisie qui vise à déterminer la mise en place de ces politiques publiques dans cette région. Enfin, une échelle régionale, celle de la région de Tunis, afin d'analyser le fonctionnement puis les multiples usages et leurs perceptions par les différents acteurs.

Cette étude se base dans sa première partie sur la définition des concepts comme les incivilités et les civilités, le sentiment d'inconfort et d'insécurité dans ces espaces, la gestion et leurs interactions avec la qualité de vie en ville.

Dans sa deuxième partie la thèse présente et analyse les politiques publiques des différents acteurs de création et de gestion des parcs et des jardins publics en milieu urbain avec l'étude de cas des villes

du Nord-Est de la Tunisie. Cette partie a aussi pour objectif d'évaluer des caractéristiques de ces espaces et de leur répartition géographique et l'explication des facteurs influant leur implantation dans l'espace urbain.

La recherche essaye de déterminer dans la troisième et dernière partie les différents comportements perçus comme civils et incivils, c'est à dire portant atteinte aux biens et aux propriétés. La thèse détermine ensuite les facteurs explicatifs du sentiment d'inconfort ressenti dans ces espaces.

Les résultats obtenus de cette recherche nous poussent à repenser le rôle de l'entretien en tant que facteur déclencheur de certains comportements portant atteinte à la qualité de l'espace public. L'espace public ne pourra donc pas être maintenu sans une pratique d'entretien qui agit au bon moment et qui prend en considération le maintien des aménités pour les usagers.

La gravité des incivilités fait que ces comportements portent atteinte à la qualité de vie en milieu urbain. En effet, malgré leur caractère infra pénal, les incivilités sont l'une des causes de l'augmentation du sentiment d'inconfort dans l'espace public.

La mainmise des acteurs du pouvoir sur les espaces publics est une autre explication au développement des incivilités à travers le manque ou l'absence d'appropriation de ces espaces par les usagers. En effet, les parcs et les jardins publics, comme les autres espaces publics urbains, sont des symboles des pouvoirs politiques qui les gouvernent. Selon la majorité des cas étudiés, la politique de création et de gestion des parcs et des jardins publics semble être devenue surtout un outil des pouvoirs politiques étatiques et urbains.

Cette thèse nous permet de contribuer à mieux comprendre les espaces de nature aménagée en ville dans un pays en voie de développement comme la Tunisie. Par opposition à la majorité des pays du Sud, la préservation des espaces publics de parcs et de jardins en ville est devenue une préoccupation des pouvoirs publics en Tunisie. Cependant cette politique semble maintenir une inégalité de moyens financiers entre les différents services municipaux et les usagers des quartiers de la région urbaine.

Les finalités écologiques, urbanistiques et sociales de ces parcs ont parfois rencontré les buts lucratifs des personnels de l'ancien régime à l'origine de cette politique verte.

Besma LOUKIL

Les politiques commémoratives et l'espace public dans l'Algérie coloniale

Jan JANSEN est doctorant en histoire à l'université de Constance (Allemagne). Sa thèse s'intitule « *Les politiques commémoratives et l'espace public dans l'Algérie coloniale (1840-1950)* ». Il a rejoint l'IRMC en accueil scientifique.

Depuis les années 1980, la question « comment des groupes sociaux renforcent leur cohésion en créant des formes communes de commémoration? » est à l'ordre du jour des sciences humaines et sociales. Un nombre toujours croissant de projets et de publications nous renvoie notamment au rapport étroit entre la construction de l'État-nation dans l'Europe des 19^e et 20^e siècles et la création des univers commémoratifs nationaux. En revanche, le rôle joué par des politiques symboliques dans le processus de l'expansion coloniale européenne est beaucoup moins connu.

Des études récentes sur le fait colonial ont prêté plus d'attention sur les multiples liaisons des « métropoles » européennes avec leurs empires coloniaux. Or, quand il s'agit d'aborder la connexion entre le « colonialisme » et la « commémoration », le monde de la recherche a tendance à se porter exclusivement sur la période postcoloniale et particulièrement sur la dissimulation, très répandue, du passé colonial dans les ex-métropoles coloniales. Le projet de recherche dont nous avons rédigé la dernière partie pendant notre séjour à l'IRMC, se propose de répondre à cette déconnexion. Portant sur le cas de « l'Algérie française » (1830-1962), il a deux objectifs principaux : contribuer à une image plus nuancée, plus complexifiée et plus dynamique de la société coloniale franco-algérienne, tout en proposant des nouvelles perspectives sur les politiques commémoratives européennes, vues à partir de la « périphérie » coloniale.

L'expansion coloniale a produit des nouvelles sociétés artificielles, tendues et fragiles, des « sociétés plurales » pour reprendre le terme de John S. Furnivall, dépendant largement de formes (symboliques) de légitimation, de stabilisation et d'intégration. L'Algérie française n'en est pas une exception. Conquis à partir de 1830, le pays n'est pas seulement le premier, il est également le plus important élément de l'empire colonial français « moderne » aux 19^e et 20^e siècles. De fait, l'Algérie devient, au cours du 19^e siècle, l'objet principal de l'ambitieuse politique coloniale française de l'« assimilation », c'est-à-dire l'idée d'ajuster des pays non-européens à la France et de faire de leurs habitants des Français « civilisés ». Pour le pays, cette idée a des conséquences radicales : à partir de 1870, il est considéré définitivement comme faisant partie

intégrante du territoire national, les régions au nord étant remodelées en départements. En même temps, l'Algérie devient la destination d'une grande communauté de colons européens, comptant à la fin presque un million de personnes, qui se l'approprient comme leur nouvelle « patrie » et, pour reprendre une expression de l'époque, comme une « nouvelle France ».

Derrière cette formule de « nouvelle France » se cachent pourtant deux aspects fondamentaux de la situation coloniale algérienne. Premièrement, le pays est habité avant comme pendant toute la période coloniale, par une majorité d'habitants non-européens (arabes et berbères), en partie, brutalement évincés de leurs terres et soumis à un système de domination et de discrimination rigide. Depuis le début de l'occupation française, des réactions variées de la part de la population algérienne voient



© <http://etudescoloniales.canalblog.com>.

le jour, allant des formes d'accommodation jusqu'à la résistance armée, débouchant, au 20^e siècle, sur un mouvement contestataire et national particulièrement hétérogène. Deuxièmement, la communauté des Européens d'Algérie, censée être le protagoniste de cette « nouvelle France », est en elle-même très diversifiée, la plupart des colons étant d'origine non-française, surtout de l'Europe du Sud-ouest (Espagne, Italie, Malte).

Dès le début de la conquête, et surtout sous la Troisième République française, régime assimilateur par excellence, une scène commémorative – ensemble de monuments, de noms et de lieux et de cérémonies – se met progressivement en place dans l'espace public des villes algériennes. Remises en « situation coloniale », ces pratiques commémoratives ne peuvent aucunement être considérées comme la simple reproduction ou extension des modèles métropolitains européens. Elles font face à des dynamiques, des défis et des besoins bien particuliers, qui constituent une dimension de l'« intégration impériale »

(Jurgen Osterhammel), de toute une panoplie de mécanismes politiques, sociaux, juridiques, économiques et symboliques visant à augmenter la cohésion des empires, marqués par une diversité intérieure énorme. Le transfert de pratiques commémoratives dans le contexte colonial algérien s'avère être un processus complexe, allant de pair avec de multiples ajustements et déplacements de signification. En fait, on a affaire à au moins deux processus étroitement liés : d'un côté, le transfert de certaines pratiques culturelles de l'Europe vers le contexte colonial par lesquelles l'administration coloniale et les Européens s'intègrent et s'approprient l'espace algérien comme un espace européen pour mieux s'y enraciner ; de l'autre, l'appropriation de ces pratiques par une diversité d'acteurs algériens qui s'en servent de plus en plus pour investir l'espace public colonial.

Le plus grand apport de l'analyse de telles pratiques dans l'Algérie coloniale réside dans le fait qu'elle permet de réunir différentes factions et processus sociaux à la base de la société coloniale dans un champ analytique commun et de tourner le regard vers leurs diverses interactions. Il peut ainsi contribuer à une compréhension plus dynamique et plus complexe de la construction, de l'intégration comme de la désintégration de la société coloniale sur place. Dans une telle optique, la commémoration est considérée comme un ensemble de pratiques sociales qui créent et façonnent un espace public partagé dans lequel les différentes composantes de la société coloniale définissent et négocient leurs places et leurs rapports mutuels. Étroitement liées à des structures de pouvoir, de domination et des mécanismes d'intégration et d'exclusion dans le contexte colonial, ces interactions sont la plupart du temps marquées par des conflits.

Quant à ses sources, le projet se base sur des recherches poussées dans près de vingt archives locales, régionales, nationales et bibliothèques en Algérie et en France. À côté des correspondances issues des différentes échelles (communales, régionales, coloniales et ministérielles) de l'administration, l'analyse repose sur un nombre vaste de journaux locaux arabophones et franco-phones.

Jan JANSEN

Pour en savoir plus :

Jan Jansen, « Un monument pour le 'Royaume arabe'? Politiques symboliques et enjeux de pouvoir à Alger, dans les années 1860 », in Emmanuelle Sibeud (dir.), *Cultures d'empires? Circulations, échanges et affrontements culturels en situations coloniales et impériales*, Paris, Karthala, 2012.

Jan Jansen, « Celebrating the 'Nation' in a Colonial Context: 'Bastille Day' and the Contested Public Space in Algeria (1880s-1930s) », *The Journal of Modern History* [à paraître en 2012/2013].

Contestations identiques et résultats différents : les suicides par le feu de Gydél et de Sidi Bouzid

Merouan MEKOUAR est doctorant en science politique à l'université McGill. Sa thèse s'intitule « *Small things matter : The Micro-Dynamics of Informational cascades in North-Africa* ». Il a rejoint l'IRMC en accueil scientifique entre janvier et mai 2012.

En l'absence de changements économiques ou de politiques structurelles tels qu'une augmentation drastique des inégalités ou un choc politique externe, pourquoi certains gestes de protestation symboliques réussissent-ils à créer des cascades informationnelles et provoquer une mobilisation de masse alors que d'autres gestes similaires échouent à mener au même résultat ? Pour répondre à cette question, nous avons examiné deux cas similaires dans lesquels des gestes de contestation identiques ont mené à des résultats différents. En Algérie, le suicide par le feu d'un jeune vendeur ambulant dans la ville côtière de Gydél en 2008 a provoqué deux journées d'émeutes locales mais n'a pas créé de cascade informationnelle au niveau national. En contraste, un incident identique a très

rapidement pris de l'ampleur dans la ville tunisienne de Sidi-Bouzid en 2010 et a mené au départ du président Ben Ali en moins d'un mois. Pourtant, sans être identiques, les régimes algérien et tunisien partagent des similarités importantes. D'un côté, il s'agit de deux pays maghrébins autoritaires avec un héritage institutionnel de parti unique comparable. De l'autre, ces deux pays voisins ont tous deux des populations majoritairement jeunes et qui partagent le même faisceau de griefs relatif à la généralisation de la corruption, au manque de libertés politiques, et qui ont une conscience aiguë des inégalités économiques (réelles ou supposées). Enfin, les deux pays partagent d'importantes similarités socioéconomiques telles qu'une rivalité enracinée entre élites



© Merouan Mekouar.

francophones et masses arabophones, un important rôle du secteur informel dans l'économie ainsi que d'étroits liens démographiques avec l'Europe.

Durant notre recherche de terrain nous avons prévu de conduire des entretiens avec des activistes impliqués dans les cascades informationnelles de Gydél et de Sidi-Bouzid ainsi qu'avec des membres de l'appareil sécuritaire impliqués dans ces incidents. Nous planifions également de parler à des journalistes qui ont couvert les événements ainsi qu'à des universitaires locaux spécialisés. Durant ces entretiens, nous tenterons d'identifier les mécanismes menant au développement réussi de cascades informationnelles en examinant le rôle joué par les médias ainsi que par certains symboles et modes de contention. Nous espérons en particulier identifier la façon par laquelle ces facteurs contribuent à générer un sentiment de surprise qui casse les biais cognitifs existants en faveur de régimes autoritaires et qui permet à des mouvements de masse d'avoir lieu.

Merouan MEKOUAR

LIEUX DE RECHERCHES

Fondation Temimi pour la recherche scientifique et l'information



fondationtemimi@yahoo.fr
fondationtemimi@gnet.tn
Téléphone : (00216) 71231444 ou
(00216) 71 751 164 ;
Site web :
<http://www.temimi.refer.org/>

Première fondation privée dans le Monde Arabe, à but non lucratif, la Fondation Temimi a pour vocation d'accueillir chercheurs et séminaires.

La Fondation propose :

Un centre d'information d'histoire ottomane, morisco-andalouse, de documentation et d'archives en Sciences Humaines et Sociales et des banques de données bibliographiques.

Un observatoire qui veille à la promotion des sciences humaines et sociales dans le monde Arabe et en Turquie.

L'exécution d'études et de recherches sur l'histoire des provinces arabes à l'époque ottomane, l'histoire morisque, la documentation et en général la recherche en sciences Humaines et sociales et les publications de tous les actes des symposiums organisés par la Fondation ou par d'autres centres interarabes et internationaux.

La consolidation des liens de collaboration scientifique entre les chercheurs arabes et turcs, et en général avec tous les spécialistes internationaux.

L'encouragement de la nouvelle génération de chercheurs, seul garant de l'avenir de la

recherche scientifique dans l'espace interarabe et turc.

L'organisation de symposiums, tables rondes et réunions spécialisés ainsi que toute activité scientifique susceptible de promouvoir un dialogue responsable dont l'impact sera positif sur la dynamique de la recherche à l'échelle arabe et internationale.

La Fondation a été créée avec l'objectif de promouvoir un espace interarabe où la liberté d'expression soit garantie, maintenue et farouchement défendue, au delà des appartenances ethniques, religieuses ou politiques des divers interlocuteurs.

Bibliothèque

- la bibliothèque propose aux chercheurs et étudiants un fonds de 20000 volumes spécialisés en grande partie sur l'Empire Ottoman, la morisologie, l'information documentaire, en plus de deux cents thèses encore manuscrites, soutenues en partie sous notre direction à la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis.

- un programme d'informatisation a été mis en place depuis quelques mois, ce qui permettra par exemple d'interroger le fonds directement d'internet ;

- cette bibliothèque personnelle a constitué le premier fonds auquel sont venus s'ajouter les divers achats et dons avec en moyenne 400 nouveaux titres par an ;

- les ouvrages peuvent être consultés sur place.

Dernière publication

Observatoire de la révolution tunisienne, en deux tomes de 1000 p.

Cet ouvrage réunit les textes transcrits de plus de 120 heures d'enregistrement avec des dirigeants politiques, économiques, religieux et de médias, et plus de 500 intervenants représentant tout le spectre de l'opinion publique tunisienne y compris les jeunes de la révolution, qui ont porté leur voix, à travers la tribune de la fondation, à l'opinion publique tunisienne, arabe et internationale.

Agenda des activités de la Fondation Séminaire de la mémoire nationale

♦ 18 février 2012, *La Naissance de l'Etat tunisien* par Driss Guigua (2^{ème} rencontre).

♦ 25 février, *Diplomatie et répercussions du fameux discours de Bourguiba à Jéricho en Palestine*, par Ahmed Ben Arfa.

♦ 3 mars 2012, *La réforme des médias tunisiens : obstacles et priorités*, par Kamel Laabidi.

♦ 17 mars 2012, *Nouvelles lumières sur la Ligue des Droits de l'homme et sur sa carrière comme avocat*, par Taoufik Bourderbala.

Au CAWTAR (Centre arabe pour la formation et la recherche) : une expérience inédite de formation à la recherche

Cette expérience est à l'initiative du CAWTAR (Centre Arabe pour la Formation et la Recherche), et de ses partenaires (l'Oxfam Québec, l'IRMC, l'ISSHT et la FSHST), qui ont lancé une recherche-action sur « Les femmes rurales et le développement local à Oued Sbeyhia – Zaghouan » en intégrant des étudiant(e)s de Mastère et de thèse en sociologie et développement.

L'intérêt de l'initiative est multiple : d'une part elle offre entre chercheurs confirmés et étudiants un cadre de travail qui permet d'assurer la relève en favorisant la transmission des savoirs et des connaissances à la nouvelle génération de chercheurs ; d'autre part elle a pour objectif d'inciter les jeunes chercheurs à s'intéresser à des objets de recherche portant sur les femmes rurales tout en les initiant à l'approche genre ; ensuite elle permet au centre de consolider sa stratégie en matière d'ouverture sur son environnement institutionnel (universitaire, de recherche, associatif) ; et enfin, elle offre aux étudiants la possibilité de mener une recherche appliquée en respectant les différentes étapes et exigences de la démarche scientifique (construction de l'objet, constitution de l'échantillon, réalisation du travail de terrain, analyse des données, rédaction d'un rapport d'enquête...). En ce sens, chacun des étudiants impliqués dans cette action a pu rédiger un document scientifique individuel

(mémoire de Mastère ou rapport d'expertise) dans le cadre d'un projet de recherche collectif supervisé par une équipe de chercheurs-universitaires confirmés.



© Sihem Najjar.

Cette expérience garantit l'articulation entre recherche fondamentale, recherche « utile » et demande sociale, ainsi que la possibilité donnée aux étudiants de mener leurs travaux en dehors des milieux « protégés » et dans un contexte institutionnel (expertise) structuré par les enjeux de la commande sociale. Ils peuvent prendre conscience des enjeux politiques et économiques qui se trament dans toute enquête, et se confronter aux problèmes méthodologiques et éthiques que pose l'accès au terrain. Ainsi sont combinés l'engagement opérationnel et l'exigence de la recherche universitaire, lors d'un échange intergénérationnel et d'un processus de

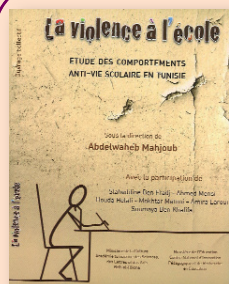
production scientifique lors desquels l'étudiants découvre « les coulisses de la recherche » en réalisant un travail de groupe, sans pour autant perdre de vue son propre centre d'intérêt. Il faut en outre noter la finalité académique de cette action qui vise à intégrer les jeunes chercheurs dans la communauté scientifique lors d'un atelier d'écriture et de production d'articles (à publier sur les sites du CAWTAR et de l'IRMC) à partir des mémoires et des rapports réalisés.

Notons enfin la dimension régionale impulsée par le CAWTAR qui a lancé des enquêtes sur « Femmes rurales et développement local » au Liban, en Palestine et en Jordanie. À ce titre, l'atelier méthodologique organisé à Hammamet les 29 et 30 juillet 2011, a permis à chaque équipe nationale (composée de quatre chercheurs) d'affiner et d'adapter la méthode au contexte propre à son pays avec l'accompagnement d'un(e) expert(e) de l'équipe tunisienne pour partager l'expérience et les leçons. Les travaux de cet atelier ont pu sensibiliser les étudiants à l'intérêt de la démarche comparative selon des disciplines différentes et des contextes nationaux divers. Le CAWTAR souhaite pérenniser sur d'autres projets, cette expérience de recherche et de formation.

Sihem NAJJAR, IRMC

(en collaboration avec Imed Melliti et Hayet Moussa)

Vient de paraître



Dans notre pays, le phénomène des comportements anti-vie scolaires est à l'ordre du jour de tous les intervenants. Il est devenu le sujet d'occupation du politique, du législateur, du journaliste, de l'éducateur et du chercheur : tous cherchent à comprendre et à endiguer le phénomène. C'est dans ce cadre que s'inscrit l'étude commanditée par le Ministère et menée par le Centre National d'Innovation Pédagogique et de Recherches en Éducation (CNIPRE). Considérant l'aspect multi-factoriel du phénomène des comportements anti-vie scolaire (CAVS), et la nature interactionnelle des partenaires impliqués dans le contexte scolaire, l'équipe de recherche a opté pour une approche où l'investigation historique des CAVS, constitue le niveau de base du phénomène observé, appuyée par les résultats d'une situation extrême vécue par la population des élèves exclus, suivi d'une description de la réalité actuelle perçue par les acteurs et incluant la compréhension des attitudes des parents en tant que partenaires privilégiés de l'institution scolaire. Pour ce faire, les différentes populations ont été approchées par des outils adaptés et selon un plan d'intervention sur le terrain. La même approche retenue ne considère pas le phénomène uniquement comme un problème posé et à résoudre, mais aussi comme étant l'expression des relations sociales au sein de l'école et qu'il faut analyser en tant que produit ancré dans un environnement bien déterminé. Cette façon de voir les choses permet de saisir le sens aussi bien pour l'individu que pour le groupe afin de construire une démarche scientifique et institutionnelle d'identification et de suivi du phénomène. Ce processus devrait aboutir à l'élaboration d'une stratégie et d'un plan d'action permettant aux différents intervenants dans la vie scolaire de gérer le phénomène.

La recherche est articulée autour de deux axes :

- une approche historique du phénomène et ce à travers :
 - une analyse des statistiques archivées au niveau du Ministère et se rapportant aux comportements anti-vie scolaires (Étude I)
 - une analyse de contenu des dossiers disciplinaires (Étude II)
- une description actuelle de la réalité perçue par les acteurs et ce à travers :
 - l'étude de la perception, de la fréquence et de la gravité du phénomène par les différents intervenants (élèves, enseignants, encadreurs, directeurs) (Étude III)
 - l'étude de la représentation qu'ont les parents de la violence à l'école (Étude IV)

Les objectifs de cette étude ne se limitent pas à identifier le phénomène de la violence scolaire et à recenser les comportements anti-vie scolaire les plus fréquents et les plus graves dans nos établissements éducatifs. Ces objectifs dépassent, en effet, la dimension descriptive et abordent le sujet d'une manière analytique et pratique qui a donné lieu à la mise en place d'un plan stratégique pour gérer ce phénomène et l'éradiquer. C'est dans cette optique que nous avons inséré à la fin de l'étude le projet de ce plan en espérant que ces recherches constituent le point de départ pour la formulation de projets d'intervention préventive et curative et la définition de nouveaux sujets de recherche qui vise à approfondir les recherches précédentes et à mieux déterminer les paramètres principaux qui contribuent à la propagation de la violence en général en tant que phénomène social qui va au-delà du milieu scolaire.

Sous la direction de Abdelwahab Mahjoub

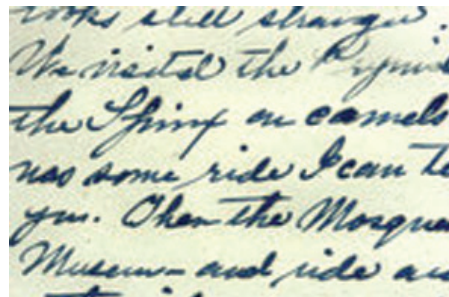
Avec la participation de Slaheddine Ben Fradj, Ahmed Mensi, Mokhtar Metoui, Amira Laroui, Soumaya Ben Khalifa/Tunis, Beit al-Hikma, 2011

Ecrire en sciences sociales

Faire aboutir une thèse, c'est d'abord écrire un texte conforme à des normes et des standards académiques à propos d'un objet bien déterminé. Bien qu'évidente, peut-être même en raison de cette évidence, la centralité de l'exercice de l'écriture dans le processus de la préparation de la thèse est rarement pensée comme il se doit. Les doctorants, souvent livrés à eux-mêmes, la vivent sur des modes de subjectivation plus ou moins exacerbés ; de manière immédiate, voire parfois douloureuse et angoissée. Si l'on fait abstraction de cette pléthore de manuels de peu d'intérêt, construits sur la base d'un esprit de « recette », qui, paradoxalement, favorisent chez les doctorants un rapport à l'écriture extrêmement instrumental et contre-productif, l'exercice de l'écriture, ce lieu par excellence de la mise à l'épreuve que représente la préparation d'une thèse, demeure largement impensé. La difficulté de le penser tient à ce premier paradoxe : éminemment individuelle et intime, l'expérience de l'écriture est fâcheusement présentée comme une simple mise en mots ou en forme d'une pensée antérieurement construite, comme la conversion d'une masse de données collectées et de raisonnements préalablement échafaudés en texte. Ce qui occulte le fait qu'un aspect essentiel de la recherche, et de ce qu'il en advient en termes de produit final livré à l'évaluation publique des pairs, se joue dans l'écriture. À contre-courant d'une vision scientiste un peu désuète, il semble de plus en plus admis dans nos disciplines que « l'imagination sociologique » n'opère pas exclusivement en amont de l'écriture (Zaki) et que le raisonnement et l'écriture en sciences sociales sont indissociables (Passeron). Plus particulièrement, il n'est plus acceptable aujourd'hui de continuer de refouler l'expérience de l'écriture dans les arrières-scènes de l'entreprise scientifique, ni de dissoudre les dilemmes et les malaises qui accompagnent l'acte d'écrire dans des difficultés ou des maladroites de nature méthodologique.

Outre la nécessité de répondre à des exigences particulières liées à des traditions différentes selon les disciplines, l'écriture d'une thèse en sciences sociales relève du même degré de complexité qu'implique l'écriture d'un texte scientifique dans ces disciplines de manière générale. Ecrire un texte en sciences sociales consiste à opérer une alchimie, où se croisent plusieurs types d'opérations mentales et discursives, et fait appel à plusieurs formes de compétences : description et narration, restitution de données et interprétation, analyse et

argumentation. C'est dans et par l'écriture que s'enclenche une part essentielle des opérations mentales qui permettent de passer d'un matériau empirique, archivistique ou documentaire à une analyse proprement dite, c'est-à-dire la mise en œuvre progressive d'un horizon de compréhension et de sens en rapport avec un ou des objets de connaissance particuliers (Paillé et Mucchielli). S'agissant de doctorants qui n'ont pas encore développé, dans leur majorité, de routines et de tours de main personnalisés dans leur rapport à l'écriture, les difficultés inhérentes à la complexité de cette expérience sont amplifiées. Il est important de les aider à dédramatiser le geste d'écrire, en leur apprenant, entre autres, à le faire par touches successives et à accepter l'idée qu'un texte ne prend sa forme définitive qu'au bout d'un processus long et laborieux de reformulation et de réaménagement (Becker). Comme il est important de les amener à vivre de manière plus apaisée la publicité qui accompagne l'acte d'écrire ainsi que les différentes modalités d'évaluation par la communauté scientifique qu'il met en branle et qui viennent sanctionner ses effets.



L'objet de l'université de printemps qui sera initié à Tunis par le Réseau international d'écoles doctorales de l'AISLF et de l'AUF (Ré-Doc) en partenariat avec, l'Association tunisienne d'anthropologie sociale et culturelle (ATASC), l'Institut de recherche sur le Maghreb contemporain (IRMC) et le Laboratoire Diraset-Études maghrébines (et qui viendra prolonger des activités de formation doctorales et des ateliers d'écriture antérieurement engagées par certaines de ces institutions) est de doter les doctorants qui prendront part à cette session d'une plus grande réflexivité dans le rapport qu'ils entretiennent avec l'écriture, en leur permettant de prendre conscience de la complexité de cet exercice et des moyens susceptibles de faciliter sa maîtrise. Quatre objectifs plus spécifiques lui sont assignés : 1- rationaliser, dans les limites du possible, cet exercice qui comporte une part considérable de contingence ; 2- le

dédramatiser en mettant au jour et en explicitant une partie des mécanismes qui le sous-tendent ; 3- renforcer la vigilance des doctorants en leur qualité d'« auteurs », en les mettant au fait des enjeux rhétoriques, épistémologiques et éthiques qui accompagnent l'acte d'écrire ; 4- les aider à penser les interrelations entre les différentes disciplines des sciences sociales (sociologie, anthropologie et histoire) ainsi que la spécificité des modes de construction de leurs discours et leurs rapports particuliers à l'écriture.

L'écriture de la thèse, comme de tout autre texte en sciences sociales, requiert la gestion et la maîtrise d'un certain nombre d'enjeux rhétoriques, épistémologiques, voire éthiques qui se recourent. Aujourd'hui, il n'est plus possible, dans les disciplines qui sont les nôtres, de continuer d'écrire en « toute innocence » ou de croire que les faits « parlent » d'eux-mêmes. Nous savons plus que jamais que les textes des sociologues, des anthropologues ou des historiens sont des « choses fabriquées » selon des procédés rhétoriques qu'il n'est pas indifférent de mettre à nu (Geertz ; Clifford). Nombre d'interrogations brûlantes sont alors à prendre au sérieux :

Quelle est la « place » de l'auteur dans le texte et comment « habiter » son texte en restant fidèle aux exigences de rigueur et de neutralité requise par les normes de la production scientifique ?

Comment faire cohabiter dans un texte sa propre voix en tant qu'auteur avec celles qui émanent du terrain et comment gérer les formes d'intertextualité qu'impliquent la citation et la capitalisation des lectures théoriques et la restitution des données d'enquête ?

Comment parler des autres et donner du sens à leur parole sans parler pour eux ?

Quels mots employer pour rendre compte des mondes historiques que nous décrivons, sachant que leur exploration implique un travail permanent sur le langage ?

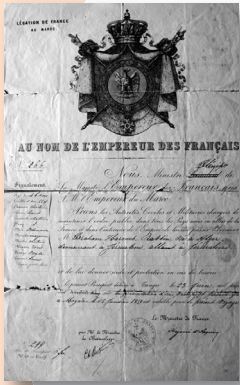
Quelles sont plus généralement les différents processus de « traduction » en œuvre dans l'écriture et comment les maîtriser ?

Comment s'assurer de la « lisibilité » de ce que l'on écrit ?

Comment « dire vrai » malgré le recours nécessaire à des artifices rhétoriques et quelles sont les formes de persuasion considérées comme légitimes par la communauté scientifique ?

Imed MELLITI, ISSHT/IRMC

Empires, Nationalités et Autochtonie



La nationalité, catégorie juridique « moderne », forgée au moment du passage des empires aux États-nations, est une des réalités qui s'est frottée à la situation coloniale. Inscrite comme droit inaliénable dans la *Déclaration Universelle des*

droits de l'homme de 1948, elle possède une histoire. Elle s'élabore au cours du XIX^{ème} siècle alors que les régimes sont très autoritaires dans une Europe régie encore par des ordres impériaux. Dans le sens politique privilégié par cette rencontre, la nationalité est un statut légal qui signe l'appartenance à un État, qui possède des liens étroits avec la notion de citoyenneté et qui implique des conceptions identitaires diverses.

L'objectif de cette journée d'étude coordonnée par Nouredine Amara qui prépare une thèse de doctorat sous la direction de Patrick Weil sur *Les pratiques de la nationalité algérienne en situation impériale. Algériens et consuls français au Maghreb et dans l'Empire ottoman, XIX^{ème}-XX^{ème} siècles* était d'examiner la question de la nationalité dans le contexte colonial en tenant compte des réalités impériale et coloniale. Pour étayer et élargir la réflexion au-delà de la situation algérienne et du moment colonial, d'autres interventions examinaient des contextes historiques et politiques différents, à partir d'études de cas, dans des pays arabes et africains, pendant la colonisation et après les indépendances. La comparaison a couvert la Tunisie du XIX^{ème} siècle (Fatma Ben Slimane), l'Égypte actuelle (Gianluca Parolin), le cas des migrants d'Afrique de l'Ouest vers le Soudan et l'Arabie saoudite dans les années 1960 (Gregory Mann) et les Touat d'Algérie en Tunisie au début du XX^{ème} siècle (Nouredine Amara). Yeri Urban et Patrick Weil ont apporté le point de vue des droits métropolitains ou impériaux (France, États-Unis) dans lesquels on peut inscrire les différents parcours de la notion de nationalité, selon les moments et les appareillages juridiques.

La discussion a été ouverte par deux modérateurs (Burleigh Hendrickson, historien travaillant sur mai 1968 dans une perspective internationale, sur les exemples du Sénégal et en Tunisie, et Jan Jansen qui vient de soutenir une thèse sur les pratiques commémoratives en Algérie coloniale, à l'Université de Constance) avec une synthèse de Patrick Weil. L'ensemble des communicants de cette journée d'étude vient

d'horizons disciplinaires différents (droit, histoire, science politique, sociologie du droit) et travaille sur des aires géographiques qui permettent d'élargir la comparaison entre le Maghreb, l'Europe et d'autres expériences coloniales.

Une histoire issue de modèles et fruit de processus

Une des idées générales qui ressort de cette journée est que le Code Civil français constitue un tournant déterminant, faisant passer des nationalités de type droit privé à des nationalités de droit public (ce n'est plus le domicile mais le statut personnel qui est lié à la nationalité).

Les critères d'acquisition et de définition (droit du sol ou droit du sang) connaissent des oscillations jusque pendant la Deuxième Guerre mondiale, ramenant toujours acteurs, demandeurs et législateurs à des questions d'origine diversement traitées (ex : natif, naturel, originaire...). La France coloniale multiplie les déclinaisons selon les moments et les pays occupés : la distinction entre étranger et indigène se structure en Indochine et en Algérie ; les régimes de protectorat (en Tunisie et au Maroc) empruntent le concept de *naturalisation*. Même si l'ancien empire français essaye de donner le change jusqu'en 1962, on s'aperçoit que l'on ne peut pas englober « l'État » dans une instance monolithique figée. La notion de nationalité traverse elle aussi le temps en englobant des contradictions : la double nationalité, aujourd'hui reconnue par les tribunaux et non par l'administration, est un des signes de confusion entre nationalité et citoyenneté.

Du point de vue des processus, on observe plusieurs cheminements qui peuvent se répéter à distance, des formules peuvent éventuellement se croiser selon les cas observés : la « nationalisation de la citoyenneté américaine » se situerait en Tunisie au XIX^{ème} siècle, au Mali au XX^{ème} siècle. La nationalité met fin à la catégorie des métis au Viet Nam.

L'évolution du droit international public qui connaît une fin de régime avec le XIX^{ème} siècle et prépare à la naissance du droit onusien, influe sur les différents contextes impériaux. L'application d'un nouveau statut de la nationalité passe souvent par certains autochtones « privilégiés » : on distingue sujets et protégés au Sénégal puis certains protégés obtiennent la capacité d'accéder à la nationalité. Avec le développement des communications et la mobilité plus grande des ressortissants des différents empires et colonies, des colorations nationales apparaissent ça et là.

La question des processus juridiques laisse ouverte la connexion nationalité/religion et on peut se demander si la nationalité accompagne la

sécularisation. En 1946, la Constitution française met en avant la religion du chef d'Etat. Le souci de suivre les processus ouvre également sur le rapport entre « nationalité impériale » (française, ottomane) et nationalité « nationale ». Alors que la naissance d'un droit constitutionnaliste se développe à partir de l'université de Paris, on peut s'interroger sur les moments fondateurs de la nationalité selon les contextes politiques : qui peut se qualifier de Tunisien en 1861 ? Comment réagit-on à Istanbul à la production des premiers passeports tunisiens à partir de 1857 ? Peut-on conclure à une superposition des perceptions impériales et locales : quand on parle de la question du « retour en Métropole », comment cela se lit-il à travers les archives ? La fixation de la nationalité par écrit (exemple des Touatis, 1906-1921) est une étape déterminante.

Une terminologie mouvante

Un des apports de cette journée d'étude réside dans l'importance donnée aux usages locaux et aux lexiques employés par les acteurs de l'époque. L'approche par la terminologie pose la question de l'unité d'observation qui peut « brouiller » les points de vue selon que l'on soit dans l'optique impériale, métropolitaine ou coloniale. Les vocabulaires évoluent selon les situations ; les mots s'inspirent des lexiques italiens ou français, les nouveaux mots étrangers étant d'abord transcrits (exemple : *natioune*).

Une attention précise aux textes renseigne sur les étapes que traversent certains termes : d'après un « brouillon » de texte de Khayreddine sur la naturalisation, on note le passage du vocable *himayya* (protection) à celui de *jinsiyya* (nationalité). De la même façon, la correspondance entre le Gouvernement Général de l'Algérie, la Résidence Générale à Tunis et les services diplomatiques à Paris fait état de demandes de naturalisation de *Touati* entre 1834 (la région est annexée à cette date) et 1901 : on y lit l'évolution des perceptions locales à travers le temps, la catégorie pratique des *Algériens sujets français* apparaissant en 1881. Malgré la discrétion des services, les demandes de protection augmentant, les Algériens se mettent à utiliser cette catégorie. Ainsi, le détour par une *nationalité algérienne* représente-t-il dans ce cas une voie vers la nationalité française.

Dans la période post-coloniale, des néologismes se fixent : *jinsiyya* en Tunisie (Code tunisien de la nationalité 26 janvier 1956 est refondu dans la loi 636 du 28 février 1963) et en Égypte, de nouveaux apparaissent : *mouatana* en Égypte, *mouatinniyya* au Liban. L'Algérie post-coloniale consacre le lien entre le statut personnel musulman du temps de l'empire

français. Sur la conception de la nationalité après les indépendances, on note un certain vide historiographique qui ne peut être comblé que par un rapprochement entre histoire et droit, un courant d'études comparable à la *legal history*.

Territoires et conflits

La nationalité est une catégorie instable, un outil qui consacre l'inclusion ou l'exclusion. On constate que les conflits de nationalité apparaissent à la faveur de problèmes d'impôts ou de sécurité, d'où l'on déduit que la nationalité est directement liée à la fiscalité et au service militaire. Dans les empires, le déplacement suscite la question de la nationalité : pendant la période coloniale, les Algériens le sont à l'étranger, à l'extérieur des frontières de l'Algérie ; ainsi, les *Touati* (à l'origine sujets du Dey d'Alger) demandent en 1901 la protection en tant qu'Algériens à la Résidence Générale de Tunis. Après une longue période d'indétermination, on peut se demander quelles sont les conséquences, à court et à long terme de cette fabrication de nationalité, coloniale puis postcoloniale, le statut personnel étant le refuge de la nationalité algérienne (double ascendance paternelle). Dans un autre registre, les mouvements de population pour le pèlerinage obligent à fixer des dénominations territoriales comme le montre l'exemple des migrations entre Soudan et Arabie saoudite.

Entre le XIX^{ème} et le XX^{ème} siècle, les mobilités imposent des usages différenciés

du droit international en formation. Le droit de la nationalité en gestation couronne l'installation de l'État moderne et consacre celle de l'individu, notamment à travers les pratiques de l'enregistrement. La généralisation des papiers (passeports, certificats de nationalité) se fait à coups de conflits et sur fond de tensions entre empires. La nationalité tunisienne par exemple émerge dans les tensions qui secouent les deux empires, ottoman et français, les mouvements autonomistes des Balkans mettant notamment en difficulté la stabilité de l'Empire ottoman. Le contrôle des provinces passe par une politique d'homogénéisation qui va créer la nationalité ottomane, l'*ottomanité* à propos de laquelle Patrick Weil se demande si on peut la considérer comme une nationalité fédérale.

Entre histoire et droit

Le droit et la situation géo-politique ont évolué en même temps ; le recours conjugué à l'histoire des faits et à l'histoire du droit est nécessaire pour appréhender l'histoire de la nationalité.

D'un point de vue historique, les catégories employées par les praticiens de chaque époque : écrivains publics, les avocats, les magistrats, le personnel consulaire sont un bon point de départ pour interroger les représentations de l'époque, en relation avec un droit public international qui a évolué entre la fin du XIX^{ème} siècle et nos jours. La naissance du droit constitutionnel

en France vers 1900 est d'une grande importance car ce nouveau droit imprègne la vision des nouveaux rapports coloniaux. Il manque hélas à l'heure actuelle des études de droit constitutionnel comparé.

Aussi on ne peut s'étonner de voir que les historiographies actuelles ne mettent pas la nationalité dans le cadre historique adéquat. L'historiographie égyptienne sur la nationalité par exemple déclare explicitement qu'il n'y a pas de nationalité avant 1869. On fait dépendre la nationalité égyptienne de la nationalité ottomane. Par comparaison, la citoyenneté européenne dépend de la nationalité nationale

Des études comparées d'histoire légale permettraient d'éclairer l'évolution et les différentes modalités de la nationalité, catégorie à la fois juridique, historique et diplomatique. La nationalité implique un rapport à l'État qui est à étudier selon ses modalités concrètes et son évolution intrinsèque. On peut se poser la question de l'incidence des conditions d'apparition de l'État (par rupture coloniale ou par morcellement de l'empire : hypothèse que la Tunisie est entre les deux ?) sur la fabrication des critères de la nationalité

En ce sens, relier droit, histoire, science politique et sociologie du droit est une étape nécessaire si on veut faire « dialoguer des histoires constituées » (R. Bertrand, *RHMC*, 2007).

Kmar BENDANA
ISHMN/IRMC

AGENDA DES MANIFESTATIONS ORGANISÉES PAR OU EN PARTENARIAT AVEC L'IRMC 2012

✓ 9 Février 2012 (IRMC - Tunis)

Tourisme et archéologie au Maghreb à l'époque coloniale. Journée d'étude co-organisée avec la Casa de Velázquez, Madrid

✓ 10 -11 février 2012 (Sidi Bou Saïd)

Les villes maghrébines en situation coloniale : urbanisme, architecture, patrimoine (XIX^e-XX^e siècles). Contribution par l'archive au renouveau de l'historiographie. 2^{ème} rencontre du programme de recherche IRMC, sous la responsabilité de Charlotte JELIDI

✓ 22 février 2012 (BNT - Tunis)

L'édition indépendante : perspectives européennes et maghrébines. Conférence de Luc PINHAS (vice-président de l'Alliance des éditeurs indépendants, Paris) à la bibliothèque nationale de Tunis, organisée par l'IRMC en partenariat avec la médiathèque Charles-de-Gaulle, Tunis.

✓ 25 février 2011 (IRMC - Tunis)

La question de la Laïcité. Conférence de Jean BAUBEROT (directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études (EPHE), Paris), dans le cadre du programme de recherche IRMC, Religion et processus de démocratisation coordonné par Cherif FERJANI

✓ 29 février 2012 (IRMC - Tunis)

Projections de documentaires et débat sur le thème du racisme en Tunisie. « De Arram à

Gabès : mémoire d'une famille noire » par Maha ABDELHAMID et « Les frontières Noirs/Blancs dans le rituel de la Banga de Sidi Merzoug » par Ghassen KAMARTI et Anis BENSAAID. Coordination : Stéphanie POUESSEL

✓ 2 mars 2012 (IRMC - Tunis)

Le corps sportif. Entre particularisme et universalisme. Conférence de Jean-Marie BROHM (Université de Montpellier III) dans le cadre du cycle de conférences IRMC-ISSEP Sport, cultures et sociétés au Maghreb, sous la responsabilité de Monia LACHHEB

✓ 9 -10 mars 2012 (Sidi Bou Saïd)

Enjeux identitaires des mobilités subsahariennes au Maghreb. Sud-Nord : refonte des frontières du soi. 2^{ème} rencontre du programme IRMC sous la responsabilité de Stéphanie POUESSEL

✓ 19 -23 mars 2012 (Hammamet)

Université de printemps, Ecole doctorale organisée dans le cadre du Réseau international des écoles doctorales de l'AISLF et de l'AUF, Ecrire en sciences sociales par l'AISLF, AUF, l'Association tunisienne d'anthropologie sociale et culturelle (ATASC), Laboratoire Diraset et l'IRMC

✓ 29 -30 mars 2012 (IRMC - Cité des Sciences, Tunis)

Nouvelles perspectives des sciences de

l'information et de la communication Conférences de Dominique WOLTON, (directeur de l'Institut des sciences de la communication (ISCC), CNRS, fdirecteur de la revue Hermès)

✓ 30 -31 mars 2012 (Sidi Bou Saïd)

Vers un entrepreneuriat trans méditerranéen ? Les stratégies d'internationalisation des entreprises maghrébines et de réinvestissement des Maghrébins d'Europe. 3^{ème} rencontre plénière du programme IRMC sous la responsabilité de Sylvie DAVIET

✓ 10-11 avril 2012 (IRMC - Tunis)

Responsabilité sociale dans l'inclusion financière ou crises du micro-crédit. Conférence de Jean-Michel SERVET (professeur d'études du développement à l'IHEID, Genève)

✓ 12-14 avril 2012 (Sidi Bou Saïd)

Mouvements sociaux en ligne face aux mutations sociopolitiques et aux processus démocratiques. 3^{ème} réunion de programme IRMC avec le soutien du CRDI, sous la responsabilité de Sihem NAJAR

✓ 27-28 avril 2012 (IRMC - Tunis)

Révolutions et élections, comparaison Égypte-Tunisie. Table ronde IRMC avec la participation de Sarah BEN NEFISSA (sociologue, IRD-UMR 201), Michaël BECHIR AYARI (chercheur associé à l'IREMAM) et Amin ALLAL (Université de Nice)

Jeunesse et violences scolaires

C'est dans le prolongement des journées d'études qui se sont tenues à Tunis les 8 et 9 mars 2011 que s'inscrit ce symposium, coorganisé par le Laboratoire du Changement social de l'université d'Alger II et l'IRMC, avec le soutien du service de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France en Algérie. Une quinzaine de communications, structurées autour de trois grands axes, ont été retenues, privilégiant une double perspective : pluridisciplinaire et comparative.



© Gilles Guénette.

Dans un premier temps, un *état des lieux* portant sur la perception, la fréquence et la gravité des phénomènes de violence et leur cortège de stigmatisation, de discrimination voire d'humiliation est proposé : des enquêtes nationales (comme celle de Latifa Remki consacrée à l'Algérie ou celle de Sleheddine Ben Fradj sur la Tunisie) ainsi que diverses monographies sur les collèges ou les lycées de Tripoli (Mohamed Ahbiel), de Constantine (Saïd Ghedir) ou du Grand Tunis (Moez Triki) font l'objet d'une présentation détaillée. L'accent est mis notamment sur des préoccupations d'ordre méthodologique, la fiabilité et la validité des sources et des productions statistiques étant questionnées. Les bases de calcul, en effet, ne sont pas toujours clairement connues ou varient assez fortement d'une période à l'autre, certaines rubriques sont parfois remplies de façon plus ou moins aléatoire et les mêmes appellations peuvent évoluer au fil des ans et recouvrir des réalités très différentes. Les raisons de ces biais ou de ces insuffisances sont très variées : mobilisation des énergies sur d'autres tâches, pénurie de personnel, nécessité d'aller au plus vite, transmission ou centralisation défectueuse de documents, consignes mal explicitées. L'heure n'est pourtant pas au découragement et des améliorations ont été récemment observées, quelques établissements s'étant dotés d'outils plus perfectionnés. La prochaine étape, dans l'optique de la création d'un Observatoire centré sur le Maghreb, est

celle de l'harmonisation des procédures et des protocoles, des calendriers et des modes de traitement, une plus grande rigueur allant de pair avec un meilleur pilotage des politiques éducatives. Le croisement ou la triangulation des modes d'investigation (questionnaires, récits de vie, entretiens, *focus group*, autoportrait ou victimisation...), la prise en considération d'échelles de positionnement par rapport aux règles de socialisation ou à la déviance, au degré de tolérance ou de légitimité, au sentiment d'injustice ou à la hiérarchisation des sanctions sont ici essentiels. Les opinions exprimées sont fonction de représentations ou de codes propres à telle classe d'âge ou à tel milieu socioculturel et illustrent bien la relativité des normes et des valeurs.

Après ces éléments de cadrage, place est alors faite au moment interprétatif et à l'*analyse des facteurs de risque ou de vulnérabilité*, de nature endogène ou exogène, à portée locale ou à résonance plus globale. L'accent est mis sur la perte de prestige, de respectabilité ou d'autorité des maîtres (Fazia Feraoun), sur les effets délétères des jeux vidéo et des films de série B (Dali Kenza) ou bien encore sur le relâchement de la conscience collective et la montée du décrochage ou de l'absentéisme (Nourredine Hakiki). Plusieurs grilles de lecture, relevant de l'anthropologie réflexive (Abdelouhab Matari), des sciences neuro-cognitives ou de la sociologie interactionniste (Jean-Yves Causer), enrichissent la discussion et mettent en exergue la dialectique intériorité/extériorité, particularismes/universalisme, qu'il s'agisse du paradigme de la transaction ou des approches en termes de structuration ou de frustration relative, de régulations conjointes ou de reliance, de conflictualité ou de bouc émissaire.



© amridesign - Fotolia.

Les dernières contributions se réfèrent à l'examen de *programmes*, de *dispositifs* ou de *stratégies de gestion de ces désordres ou de ces inadaptations scolaires*. Il convient, comme le souligne Ahmed Mainsi, d'agir en

amont, de manière préventive, de développer confiance, écoute et estime de soi, de valoriser la communication et la capacité argumentative, de créer des centres d'accompagnement, sans oublier la signature de conventions de partenariat pour des actions de dépistage ou de médiation familiale (Atef Bourghida), le renforcement du cadre légal (Moufida Abassi), la prise en charge psychologique (Moez Ben Hmida) ou la mutualisation des compétences, la personnalisation des rythmes d'acquisition et l'individualisation des pratiques et des séquences d'apprentissage (Gilles Ferréol). On pourrait parler sous cet angle, à la suite de Francis Jacques, de Paul Ricoeur ou de Jürgen Habermas, de lien dialogique ou de philosophie de l'interlocution. Au-delà des moyens humains, logistiques ou financiers, l'adhésion à un projet commun, fédérateur, à tonalité intégrative et inscrit dans la durée, est à encourager, associant élèves, enseignants, équipe de direction, personnel administratif, de service ou de surveillance, parents, responsables associatifs, collectivités territoriales... Cela suppose de s'attaquer à de nombreux blocages ou résistances, dont la lourdeur et la complexité des procédures administratives, le poids des habitudes, des torpeurs ou des corporatismes, le carcan de la réglementation ou la présence d'effets pervers susceptibles de générer des incivilités, du ressentiment ou de l'anomie. Cela implique aussi, d'un point de vue institutionnel, la constitution et la coordination de réseaux d'informations et d'échanges, la mise en œuvre de chartes de citoyenneté, de procédures d'évaluation harmonisées et de parcours de formation ou d'insertion adaptés aux spécificités de chaque site et correspondant aux prérequis et aux attentes.

Les Actes de ce colloque devraient être publiés au second semestre 2012 aux éditions Intercommunications (Bruxelles, collection « Mondes méditerranéens »). D'autres rencontres seront également prévues afin d'approfondir ces résultats, d'apporter des précisions et des compléments théoriques tout en prenant appui sur un matériau empirique plus étoffé. Les pistes ainsi suggérées devraient ainsi déboucher sur des recommandations ou des préconisations encore plus adéquates.

Gilles FERREOL

Professeur de sociologie, Université de Franche-Comté, Directeur du laboratoire C3S (Culture, Sport, Santé, Société)

L'espace public des internautes dans le contexte de la révolution tunisienne



Dans le cadre du cycle de conférences lancé en janvier 2011, sur le thème *Communication virtuelle et transformations sociales en Méditerranée*, l'IRMC a invité Abdelkader Zghal, sociologue – président de l'Association Tunisienne d'Anthropologie Sociale et Culturelle (ATASC) pour donner une conférence intitulée : *L'espace public des internautes dans le contexte de la révolution tunisienne*. Ce dernier a entamé sa conférence en insistant sur l'importance des slogans ayant rythmé le mouvement révolutionnaire en Tunisie. Un tel constat lui a permis de rendre

compte d'une part du poids et du pouvoir des mots qui ont pourchassé l'ancien président et, d'autre part, du renversement des rôles : ce ne sont plus les leaders qui parlent, mais c'est plutôt le peuple qui n'a cessé de scander des slogans virulents envers le régime et ses partisans. Il a montré que des slogans tels que « le peuple veut faire tomber le régime », « l'emploi est un droit, Oh bande de pilliers ! » ou encore « travail, liberté, dignité » expriment le début de la prise de conscience par les Tunisiens de la citoyenneté et de la liberté individuelle.

Sur un autre plan, Abdelkader Zghal a insisté sur l'intérêt de l'étude des réseaux sociaux, en tant qu'espace public informel parallèle qui dépasse l'espace territorial. Un tel espace public a favorisé l'émergence de

nouveaux acteurs politiques situés en dehors du territoire matériel. Ces nouveaux acteurs, que sont les cyber activistes, sont porteurs d'une culture politique et d'un imaginaire social différents par rapport à ceux des leaders et militants classiques et développent un discours libertaire. Or cet espace public virtuel n'a pas été apprécié à sa juste valeur par les politologues et les chercheurs qui adoptent des modèles de pensée classiques (en l'occurrence le structuralisme et le culturalisme). Cela nécessite, selon lui, d'une part, un renouvellement des schèmes et des outils d'analyse et, d'autre part, une appréhension des mouvements contestataires en les situant dans le contexte de la globalisation post moderne.

Sihem NAJAR, IRMC

Construction de l'identité personnelle chez les Algériennes



Fidèle à sa tradition scientifique qui consiste à développer une perspective comparative entre les divers champs disciplinaires et les différents pays du Maghreb, l'IRMC a invité Hallouma Chérif, chercheure et enseignante de psychologie sociale à l'Université d'Oran pour donner une conférence sur la *Construction de l'identité personnelle chez les Algériennes*. Cette conférence a été discutée par la sociologue tunisienne Dorra Mahfoudh-Draoui qui a toujours placé les

rapports de genre et le statut de la femme dans la société, au centre de ses intérêts.

Selon Hallouma Chérif, analyser la question de la construction identitaire chez les femmes algériennes est une entreprise complexe qui nécessite la prise en considération de l'articulation « intériorité - extériorité ». L'intériorité, renvoie à l'image de la femme en tant qu'objet et jamais en tant que sujet. Quant à l'extériorité, elle se manifeste à travers tout ce qui renforce l'image de la femme en tant que sujet porteur d'une identité propre et s'affirmant par les études, le travail et l'investissement de l'espace public. Prenant appui sur une étude comparée entre les femmes ouvrières et les

femmes médecins, la conférencière a montré que le processus de construction identitaire se fait dans un alliage de dimensions paradoxales : l'affirmation de soi, le rapport au corps et le rapport aux autres ; la modernité et la tradition ; l'intériorité et l'extériorité.

Quant à Dorra Mahfoudh-Draoui, elle s'est basée sur les travaux de Claude Dubar, Jean-Claude Kaufmann et François de Singly, pour montrer que ce qu'il est convenu d'appeler « identité » est une notion floue qui, à force de privilégier le déterminisme social, ne tient pas compte de la réflexivité des femmes.

Sihem NAJAR, IRMC

Hybridation du politique, maux et mots de la révolution tunisienne



Sarah Ben Nefissa et Michaël Béchir Ayari ont présenté à l'IRMC le dernier numéro de la revue *Tiers Monde*, « Protestations sociales, révolutions civiles ». Sarah Ben Nefissa a montré comment la recherche française, polarisée sur les questions de l'islam, s'intéressant peu aux mouvements sociaux dans les sociétés arabes, a entretenu l'illusion de leur immobilisme, et a en partie manqué l'histoire de la mise en place de leurs révolutions. Elle a par la suite développé l'idée d'une hybridation du politique en se référant aux travaux de Michel Camau sur la combinaison des enclaves autoritaires et démocratiques dans ces régimes. Elle a défini la revendication communautaire comme l'expression d'une inégalité d'appartenance citoyenne, une demande de reformulation de l'unité

nationale pour une intégration effective de l'ensemble de la société. Parlant d'hybridation idéologique, elle l'a caractérisée d'une part par l'insertion d'une rhétorique des droits de l'Homme dans les régimes autoritaires et d'autre part par une réappropriation et une reformulation de ces discours par la société civile (par exemple, le droit à la protection de l'environnement comme prétexte pour développer ses revendications). Enfin, elle a souligné la dichotomie entre temps révolutionnaire et temps électoral. Entre les deux, les acteurs et enjeux changent : les partis conservateurs peuvent sortir vainqueurs, le clientélisme électoral issu des partis d'État peut favoriser les partis islamistes, bien implantés localement.

De son côté Michaël Béchir Ayari a parlé de la cristallisation des souffrances populaires dans l'idée de « dignité », qui fait sens pour tous et sert de moteur et de cadre au mouvement social. Il décline alors les différentes définitions du terme de « dignité » :

celle associée à l'idée de rang, que tout le monde peut acquérir par l'éducation ; la réponse au mépris permanent du pouvoir central et à l'humiliation permanente des Omda, celle des droits de l'Homme ; la dignité nationale post-indépendance comme forme d'accession à la condition humaine et que Bourguiba qualifiait de « dignité nationale ». Le conférencier rappelle que dans la révolution, des mobilisations de corporations, telles que les journalistes ou les avocats, évoquaient une dignité de rang. Ces mobilisations successives ont permis d'aller « au delà de la peur », comme l'a dit Hama Hammami (POCT). Il était ici question de dignité ouvrière face à la taylorisation du travail par l'intermédiaire de l'action syndicale. Il conclut sur la dignité par le travail comme symbole de la révolution tunisienne réalisant, autour de l'idée de dignité, « l'union sacrée » de toute une société.

Irène CARPENTIER, IRMC



Suite aux trois dossiers proposés dans la Lettre de l'IRMC (soit 40 articles) depuis février 2011, nous poursuivons dans ce numéro les « chroniques » de la révolution tunisienne. Celle-ci sera abordée selon quatre voies d'accès thématiques : le rapport rural/urbain, le phénomène des « sit in », le renouveau du micro-crédit et l'islam politique. Ces chroniques seront suivies d'un dossier interrogeant plus particulièrement la discipline des historiens face aux mouvements sociaux et politiques.

La révolution tunisienne : ruralité vs urbanité. Quelques réflexions

La révolution tunisienne a bien eu comme point de départ les zones rurales profondes. Car il faut bien reconnaître que la ville de Sid Bouzid ou celle de Kasserine n'ont d'urbain que le nom (à Sidi Bouzid, la ville manquait d'un hôtel digne de ce nom jusqu'à il y a 3 ou 4 ans). Sans parler des agglomérations de Menzel Bouzaïène, de Regueb ou de Meknassi qui ne sont toutes que de petits bourgs ruraux dépourvus de tout le tissu socio-culturel qui fonde la ville, et où les rapports sociaux dominants gardent un caractère, sinon tribal, du moins où l'allégeance au groupe familial est prégnante.

Mais la révolte de ces régions aurait pu connaître le même sort que le soulèvement du bassin minier de janvier 2008, qui a été réprimé à huis clos faute de relais dans les grandes villes du littoral. C'est ainsi que la diffusion de la protestation vers les grandes villes et notamment Sfax et Tunis a fait basculer la révolte en une révolution qui a conduit au départ de Ben Ali et d'une partie de sa cour mafieuse. Le rôle joué par la Centrale syndicale et notamment ses représentations régionales et par les réseaux sociaux sur Internet a été lui aussi déterminant.

D'ailleurs, l'origine rurale des révolutions en Tunisie n'est pas une première. Ainsi un détour par l'histoire, nous ramène à la révolte de Abou Yazid « l'homme à l'âne » au X^e siècle (originaire de Tozeur dans le Djérid), puis à celle de Ali Ben Ghedhahem en 1864 (originaire de Kasserine), toutes les deux sont qualifiées de révoltes paysannes contre l'État central et sa pression fiscale jugée insupportable. Ce qui rappelle par ailleurs la préférence aux consommateurs qui caractérise la politique agricole de ces vingt dernières années et qui a engendré la précarité des ruraux à l'origine de la révolution.

Mais le rôle des ruraux et notamment des jeunes parmi eux n'est pas reconnu par tous et certains cherchent à mettre en avant l'impact des villes et de certaines catégories sociales. Cela se traduit d'ailleurs, durant cette période de transition, par la faible représentativité des régions rurales dans les rouages de prises de décision.

Comme exemple des signes de cette controverse, citons la polémique sur la date de commémoration de la révolution entre le 17 décembre (anniversaire de l'immolation par le feu de Mohamed Bouazizi) et le 14 janvier (date de la fuite du président déchu).

Derrière ce débat de date se cache en réalité la revendication de la paternité de la révolution entre les ruraux et les urbains. En effet la date du 17 décembre qui renvoie à l'origine de la révolution que d'autres d'ailleurs voudraient faire remonter à janvier 2008 et au soulèvement du bassin minier, correspond bien à un soulèvement initié par des ruraux exclus des fruits de la croissance et peu touchés par la modernisation de la société, alors que le 14 janvier renvoie à la mobilisation des urbains qui à partir de début janvier ont donné une vraie dimension nationale à la révolte et ont permis le renversement du régime.

D'ailleurs il n'est pas étonnant que le premier responsable à avoir tranché, provisoirement, le débat sur la date de commémoration de la révolution en choisissant celle du 17 décembre, soit Moncef Marzouki, président du CPR, lors de son premier discours devant les membres de la Constituante qui venaient de l'élire premier président, et qui est connu par son attachement à la ruralité et revendique son conservatisme comme en témoigne le port du *burnous*.

Mais cette évacuation de l'opposition entre les ruraux et les urbains se reflète aussi dans les débats publics, voire même dans la manière dont les chercheurs abordent la question de la révolution et de la période de transition. En effet c'est plus souvent par le prisme de l'opposition entre les laïcs et les islamistes que la scène médiatique est occupée, scène qui reflète plus un débat qui est à l'œuvre en milieu urbain et qui de fait exclut encore une fois les ruraux et ne leur donne pas la parole.

En effet si le fait religieux peut servir de loupe pour comprendre certaines luttes pour le pouvoir au niveau des partis politiques, cette lutte en se concentrant elle aussi en milieu urbain exclut une grande partie de la population, celle du milieu rural et qui ne se reconnaît ni dans les partis de l'islam politique, ni dans ceux qui prônent la laïcité et la modernité.

Certains indicateurs témoignent de ce décalage. Ainsi en est-il du score du CPR, qui se présente comme étant à la fois progressiste sur la question de la religion et conservateur en terme de morale et de mœurs, qui pourrait être interprété comme la preuve de la rencontre entre les attentes de cette population¹ et les positions de ce parti.

Ce décalage se reflète aussi dans le vote des ruraux lors des élections du 23 octobre : faible participation corrélée avec le taux de

ruralité². Aussi certains ruraux ont choisi de voter pour les listes d'El Aridha pour exprimer leur rejet à la fois des laïcs et progressistes de gauche et des islamistes d'Ennahdha en votant pour d'illustres inconnus qui n'ont comme principal avantage que d'être issus d'un milieu populaire et rural. C'est le cas à Kébili, Tataouine, Kasserine, Sidi Bouzid, etc.).

Dans le cas de Sidi Bouzid, le vote en faveur de la liste d'El Aridha est interprété par certains comme un vote sanction contre Ennahdha, d'ailleurs à l'annonce de l'invalidation de la liste d'El Aridha par l'ISIE, c'est l'un des bureaux du Parti du Cheikh Rached Ghannouchi qui a été la cible des attaques des manifestants.

Au niveau recherche, les approches qui dominent la scène proposent des lectures ayant comme principale problématique celle de la place de la religion (de l'islam politique) dans la construction de l'État post révolutionnaire et accessoirement de la sécularisation de cette religion ou de sa compatibilité avec la démocratie et les droits de l'Homme.

Sans vouloir nier l'importance de ces questions, même si elles empruntent un prisme par trop extérieur à la Tunisie avec le risque de nous tendre un miroir déformant pour nous y jauger, il me semble que cela se fait au détriment d'une analyse qui replace de nouveau les rapports entre les ruraux et les urbains au centre des problématiques et qui partirait de l'opposition, toujours à l'ordre du jour, de deux visions du monde et de deux projets de société totalement différents, voire antagonistes.

En effet, il est important de souligner que les leaders ruraux sont porteurs d'un projet de société plus conservatrice, mais où la place de la religion est moins présente que celle occupée dans les projets politiques des partis implantés en milieu urbain. Et que tant que la dimension rural/urbain n'est pas prise en compte dans les débats et dans les projets de société, les ruraux se sentiront exclus et auront des raisons objectives de ne pas y adhérer.

Mohamed ELLOUMI
Agronome, INRAT

1. Très peu de données sont disponibles et encore moins d'analyses sur les résultats des élections et le comportement des électeurs selon les régions, le milieu et encore moins les classes socio-professionnelles pour nous permettre de faire des analyses fines du comportement des électeurs.

2. Selon les premiers résultats d'un travail en cours réalisé par Kawther Latiri que je remercie.

Sit in : une nouvelle effervescence sociale en Tunisie

Le phénomène du *Sit in*, jusqu'ici presque inconnu en Tunisie, s'est manifesté ces derniers temps dans le paysage tunisien, avec force, partout devant les ministères, les institutions, et les entreprises. Des *Sit in* se sont formés pour appuyer certaines revendications syndicales ou politiques. Syndicales afin d'obtenir un statut d'employé ou de salarié confirmé, des indemnités diverses, une augmentation de salaire, une amélioration des conditions de travail, etc. Politiques pour demander la dissolution des institutions constitutionnelles (chambre représentative, conseil constitutionnel...), la création d'une assemblée constituante, pour proclamer dès le début le parlementarisme comme seul choix pouvant convenir pour gouverner la Tunisie.

Si le mode du *sit in* a envahi les espaces publics sur tout le territoire, celui de la Kasba où se trouvent plusieurs ministères symbolisant le pouvoir, mérite d'être traité à part vu l'importance du lieu et la diversité et le nombre de jeunes venus de tout le pays d'une part et le message qu'ils ont voulu faire passer d'autre part.

Ainsi les différents messages que les jeunes révolutionnaires ont affiché dans cet

espace sont une prise de conscience de leur état longtemps marginalisé et qu'ils veulent aujourd'hui remettre au centre des préoccupations du pouvoir : « vous nous avez marginalisés, maintenant le pouvoir nous appartient ».



© Tunisie Presse Régionale.

La sémiologie nous aide à déchiffrer, à décoder tous les signaux que les jeunes ont allumé et à comprendre leurs préoccupations.

Les groupes formés à l'occasion évoquent l'appartenance régionale tribale de ces jeunes, révélant aussi leur référence à la conscience groupale, aux sentiments collectifs et à leurs identités sociales.

Le *sit in* témoigne de l'envahissement de l'espace symbole de ce pouvoir qu'on

soupçonne de vouloir arrêter la révolution au milieu du gué. Il manifeste l'occupation de cet espace par les différents groupes suivant une organisation traduisant bien cette appartenance aussi bien sociale que régionale et soutenue par des slogans spécifiques à chaque groupe porteur d'un message identitaire où est mise en exergue l'appartenance à telle ou telle région bien plus qu'à telle ou telle « Arch ».

Ce *sit in* de la Kasba a été une occasion pour ces laissés pour compte, pour ces habitants de l'arrière pays pour se faire entendre et crier qu'ils existent et qu'il faut désormais compter avec eux.

Aussi, pour ne pas pousser ces révoltes à se réfugier dans des postures identitaires étroites vauvrant et glorifiant les mérites de la tribu au déterminant de l'appartenance à cette Tunisie dont la civilisation est trois fois milliaires, le pouvoir doit répondre positivement à toute les exigences des foules portant sur une vie digne, libre et démocratique pour tous.

Souheil ARFAOUI

étudiant en sociologie et développement, ISSHT

Le renouveau du micro-crédit en Tunisie ?

Le déséquilibre régional entre Nord-ouest, Sud-ouest, Centre et littoral tunisien, longtemps conçu par les régimes établis depuis l'indépendance, n'a pas été sans conséquences sur la montée du chômage dans les régions les plus défavorisées. Plusieurs acteurs publics, associatifs et internationaux, se mobilisent dans ces régions, dans le but d'y améliorer l'insertion des chômeurs sur le marché de l'emploi. À ce titre, l'une des solutions proposées est l'encouragement au travail indépendant, l'incitation à la création de la micro-entreprise par le biais du micro-crédit. Ce dispositif financier pourrait favoriser le développement des régions. Il est devenu une composante des programmes de développement et un chantier prioritaire du gouvernement transitoire.

Le micro-crédit est un outil qui n'est pas nouveau en Tunisie. L'État de l'ancien régime, par le biais de sa Banque tunisienne de solidarité et *Enda* Inter-arabe¹, institution de micro-finance (IMF), était le spécialiste de son octroi. Le nombre des personnes qui sollicitent ces organismes ne cesse de s'accroître. Une étude réalisée en 2010 et financée par l'Union européenne a estimé à un million le nombre de demandeurs potentiels de micro-crédits en Tunisie. Selon

le cofondateur et président de l'association pour le microcrédit *Babyloan*, « il serait plus raisonnable de compter sur une population cible de l'ordre de 600 et 700.000 clients potentiels, soit 300 à 400.000 de plus qu'actuellement ». De son côté, Michaël Cracknell, secrétaire général de *Enda* inter-arabe, assure que « depuis la révolution, ce chiffre pourrait même être réévalué à la hausse ». À l'heure actuelle, tout au plus « un tiers de cette demande est satisfaite par *Enda* et la Banque Tunisienne de solidarité ».



© tighani - <http://www.centerblog.net>

Actuellement et depuis quelques mois, certains organismes internationaux de micro-crédit (*Babylone*, *Cerise*, *Planète Finance*) se mobilisent pour travailler en

collaboration avec les organismes existant. D'autres, tels que l'Adie (Agence pour le développement de l'initiative économique) sont déjà sur le terrain pour la création d'une future antenne sur le territoire tunisien. Le micro-crédit devient un enjeu de concurrence entre un secteur privé à but « social » mais lucratif, et des ONG inquiètes de cette réinterprétation économique de l'aide aux plus démunis. D'ailleurs en restent-ils la cible ?

Alors que *Babyloan* et *Enda* devraient bientôt nouer un partenariat, les deux spécialistes s'accordent à souligner que le nombre d'IMF en Tunisie doit cependant être « limité ». Outre leur propre intérêt, il s'agit surtout, selon eux, « d'éviter le risque de surendettement des emprunteurs », comme cela a pu être le cas en Inde avec une saturation du marché dominé par de nombreux bailleurs entre lesquels les emprunteurs peuvent alors « jouer », comme c'est pratiqué au Maroc.

Ainsi, on passe du micro-crédit à la micro-finance pour le développement des régions. Le dispositif présente plusieurs autres services parallèles (épargne, assurance, transfert d'argent etc.) pour une clientèle plus étendue. La micro-finance, elle, ne se limite plus aujourd'hui à l'octroi de

micro-crédit aux pauvres mais bien à la fourniture d'un ensemble de produits financiers à tous ceux qui sont exclus du système financier classique et afin de développer leur activité économique. De son côté Jacques Attali, président de *PlaNet Finance*, tout en admettant que « la micro-finance est essentielle pour le développement d'un pays », précise que, mal gérée, elle peut conduire à des risques de surendettement. Il faut aussi insister sur le fait, très évoqué par de nombreux acteurs tunisiens qui se réfèrent à la mauvaise expérience passée d'un micro-crédit étatique d'assistance et de clientélisme, que le rôle de l'État ne serait pas d'accorder

des micro-crédits, mais plutôt de refinancer des associations par des subventions ou des crédits à des taux d'intérêt plus bas que ceux du marché.

En ce sens, des enquêtes menées dans les années 2000 sur les questions du micro-crédit et du lien social en région tunisoise (Laroussi, 2009), revues après les événements, conduisent à s'interroger sur des questions de fond : les associations vont-elles cesser d'être le produit de l'administration ? Les politiques publiques vont-elles continuer à multiplier des programmes d'interventions mal connectés à la société civile ? L'introduction de la micro-finance en Tunisie peut-elle à la

fois échapper à cette « étatisation du social » connue sous Ben Ali, mais aussi à la privatisation de sociétés financières au détriment des ONG actrices de développement social local ?

Houda LAROUSSE

Sociologue, INTES, Université Tunis Carthage

1. 165.000 emprunteurs actifs en 2011. Depuis 1995, plus de 818.000 prêts accordés, d'un montant moyen de 865 dinars, soit 440 euros.

Conférence de Jean-Michel Servet

L'INTES (Institut National du Travail et des Études sociales), et l'IRMC recevront Jean-Michel Servet les 10 et 11 avril 2012.

Jean-Michel Servet est professeur d'études du développement à l'Institut de Hautes Études Internationales et du Développement (IHEID) à Genève. Fondateur du programme de recherche sur la micro-finance en Asie du Sud, du French Institute of Pondicherry en

Inde et membre du comité scientifique du réseau francophone Entrepreneuriat et micro-finance. Il a publié entre autres *Banquiers aux pieds nus*, Paris, Odile Jacob, 2006. Et : *Le grand renversement, de la crise au renouveau solidaire*, Paris, Desclée de Brouwer, 2010. Comment lutter contre la pauvreté ? La micro-finance peut-elle subvenir aux besoins des exclus de la finance ? Peut-elle fournir des crédits, garantir et assurer des prêts, gérer des

épargnes ou des transferts de fonds migrants, remplacer les solidarités actives et informelles ? Ne peut-on y voir une incitation à la mise au travail par l'auto-emploi et un moyen insidieux de démanteler des politiques d'aide aux chômeurs et aux personnes démunies dans les zones marginalisées ? Jean-Michel Servet en répondant à ces questions sur le micro-crédit, en montrera l'essor, les promesses, et aussi les limites.

L'islam politique, l'épreuve du pouvoir : la Nahda comme exemple

Un certain consensus semble être établi entre les partis élus à l'Assemblée constituante sur l'adoption de l'article 1^{er} de la Constitution de 1959. Cette unanimité, peut-être politiquement rassurante, mais elle cache les éléments d'un problème plus profond quant à l'éternelle question fort débattue du rapport de la politique à la religion. Ne souhaitant pas prendre part à ce long débat ou en exposer les grandes conclusions, cette question sera prise ici comme une entrée pour interroger la posture du parti de la majorité, la *Nahda*, au seuil d'une période décisive de son histoire. Dire comme dans l'ancienne constitution que *l'islam est la religion de l'État tunisien* implique ceci : soit le texte énonce un constat, se situe dans le descriptif, alors il serait étrange de qualifier de musulman l'État issu de l'Indépendance ou celui de Ben Ali (quel contenu donner à cet adjectif ?), soit l'article avance les termes d'un projet, d'une ambition, donc il se situe dans le prescriptif : ici de même, le qualificatif musulman, est problématique.

L'État est un cadre, un système, un support, un ensemble d'institutions (assemblée, sénat, armée etc.) permettant l'exercice du pouvoir politique. En dehors de l'équipe qui s'en empare et du programme mis en œuvre, l'État reste en quelque sorte neutre, son identité ne préexiste pas, (n'est

pas antérieure) aux décisions, aux choix et aux programmes de ceux qui gouvernent. Peut-être serait-il plus précis de dire, *l'État tunisien est une république, l'islam est la religion du peuple tunisien*. Inutile de préciser que, depuis plusieurs mois, l'évocation d'un tel article prend appui sur les strates sédimentées d'un débat non sans chimères ni dangers qui est celui de l'identité.



Les déclarations des leaders de la *Nahda*, portant sur des problèmes politiques ou de société, tels que le Code du statut personnel, semblent adhérer, l'expérience turque aidant, à une conclusion qui considère que l'essentiel de l'expérience sociale et politique, et depuis longtemps, échappe à

l'emprise du religieux ; en d'autres termes, la sécularisation (pour ne pas dire laïcité) est une réalité historique indéniable. Les brèves discussions soulevées récemment au sein de l'Assemblée constituante sur les prérogatives du *mufiti* de la république sont à ce niveau un exemple suggestif. L'espace réduit voire marginal que Bourguiba concéda à cette institution, vieille de plusieurs siècles, est l'indice d'une répartition, réelle, symbolique et irréversible des espaces entre le séculier et le religieux. Face à ce constat quel sens reste-t-il à la référence religieuse ? Engagés dans une pratique politique de lourdes conséquences, en incorporant les notions et le lexique du discours laïc moderne, les représentants de la *Nahda* se voient noyés dans un paysage social et médiatique qui tend à effacer les contours religieux de leur identité politique.

Un journaliste, commentant le programme politique que la *Nahda* a publié pour sa campagne électorale, s'interrogea non sans étonnement : « mais où est l'islam dans ce programme ? ». « L'islam est un cadre d'inspiration, qui ne nous empêche pas d'adhérer à l'évolution du monde. » Telle est la réponse récurrente des leaders du mouvement, depuis les années quatre-vingt, (une fois débarrassés par la force de l'histoire, de la question des *hūdūd* (les peines physiques : lapidation, talion etc.), et

de la polygamie). À un tel niveau de généralité, cette réponse semble échapper à de nombreuses impasses, sans dissiper les inquiétudes des adversaires de la *Nahda* qui ne se lassent de leur poser les mêmes questions. On les soupçonne d'insincérité, quand ils parlent de liberté individuelle, en matière de pensée, d'apparences vestimentaires, de pratiques culturelles et de comportement. On les soupçonne de démagogie, quand ils se déclarent partisans d'un futur État civil, qui jamais ne penserait à la *charia*. Bref leurs adversaires ont du mal à croire que cette posture politico-culturelle soit un simple acquiescement, certes sans fondement théorique, face aux acquis irréversibles de la modernité et au verdict de l'Histoire.

Dans quelle mesure, après les révolutions arabes, la référence religieuse pourrait-elle fonder un projet politique ? L'islam politique serait-il une notion sans objet ?

Loin des débats académiques, peu familiers aux mouvements politiques islamistes trop absorbés par les aléas de la lutte, le moment actuel, post révolutionnaire, met la *Nahda* face à un bilan historique dont les conclusions pourraient décider de son avenir :

1- entre le Mouvement de la Tendance islamique (MTI) des années 1981 et la *Nahda* de 2011 au pouvoir, entre le projet des fondateurs et les enfants de la Révolution, il y a un abîme, de vingt ans de silence ; deux générations qui n'ont ni les mêmes références, ni les mêmes expériences (prison, exil, vie civile) ni les mêmes ambitions : le 14 janvier imposa des horizons inespérés laissant en suspens maintes questions d'ordre structurel.

2- La configuration de l'islam politique au 20^{ème} siècle, comme la représentent les Frères musulmans et la Révolution iranienne, correspond à une étape historique close. De son héritage on ne saurait puiser des réponses aux défis d'une société vivant les nouveautés et les impératifs de la mondialisation.

3- Le FIS, Al-Qaïda, les Talibans, enfants « bâtards », de Sayd Qotb, et d'Abû Alâ Mâudûdi¹, inaugurent une brève seconde configuration de pauvre héritage culturel, mobilisant une haine stérile sans lendemain contre un ennemi et une époque dont ils sont loin de pouvoir déchiffrer le langage. La mort de Ben Laden, l'homme qui put pour quelques années exciter les passions sanguines de plusieurs millions (11 septembre) était loin de détourner les regards des populations des mêmes pays où il puisait ses candidats au « Djihad » (Tunisie, Égypte, Syrie, Yémen). Les populations de ces pays sont désormais conscientes d'être les auteurs uniques d'un épisode décisif de leur histoire.

4- les révolutions arabes, sont un événement issu d'un schéma qui semble ne rien devoir à l'héritage militant de l'islam politique. Certes dans quelques années il sera possible de suivre la trame de la généalogie de ces bouleversements, mais dans l'immédiat, le « Printemps arabe » a mis en scène un tête-à-tête mythique : la foule face à son tyran.

Tel est l'arrière plan historique sur lequel se détache la position de la *Nahda*. L'islam politique au niveau de l'approche théorique, comme au niveau des expériences réelles (Iran etc.) offre plus de questions, d'inquiétudes, voire d'impasses que d'exemples à suivre. L'enthousiasme que suscite l'expérience turque auprès de la *Nahda* et des Frères musulmans en Égypte, est révélateur de cet épuisement, il est plutôt l'expression d'une crise qui n'a pas commencé hier. L'islam politique n'a pas les moyens pour réfléchir sur le bilan d'une expérience de plusieurs décennies, ni de déchiffrer les changements qui traversent notre époque.



© Ali Garboussi.

L'évocation du modèle turc n'autorise guère à s'aveugler sur l'héritage auquel le gouvernement d'Erdogan doit une grande part de ses réussites. On ne saurait oublier ni sous-estimer les conséquences tardives de ce grand coup de force, fort discuté, accompli par Mustapha Kemmel Atatürk (figure tant diabolisée dans la littérature des mouvements islamistes) dans les années vingt, à cela s'ajoutent les bienfaits de la géographie, qui donnent à la laïcité un support culturel riche et solide, difficile à créer sous nos cieux.

L'atmosphère révolutionnaire de ces derniers mois et la rhétorique qui règne dans la rue et entre les membres de l'Assemblée constituante semblent étaler les signes d'un nouveau paysage. A-t-on les moyens théoriques pour assumer ce que l'usage des concepts fondateurs du monde moderne engage au niveau de la représentation de soi et de l'autre ? Manipule-t-on impunément les mots clés de la modernité politique, quand on oublie que *peuple*, *démocratie* et *république* ont une étymologie grecque et latine et qu'ils sont à l'origine de la conscience historique moderne ? Qui pourrait ignorer tout ce que l'imaginaire révolutionnaire moderne doit à 1789

(égalité, droits de l'Homme, liberté) ? Ainsi le fait d'ignorer d'où vient le présent, ne permet nullement par ailleurs de saisir les conclusions qui limitent l'horizon de la pratique politique au sens classique du mot.

De ces conclusions certains petits événements (l'affaire du film franco-iranien *Persepolis* ou du *niqab*) forment des effets symptomatiques qui appellent à inscrire l'action politique dans le cadre d'autres synthèses plus larges. De nos jours et à moins d'être un pouvoir politique qui résiste à reconnaître les contradictions et les tendances naturelles de ses citoyens (Iran, Arabie Saoudite), le bon sens pousse à s'incliner devant les constats suivants de la vie moderne :

1- les sociétés sont de plus en plus complexes, la part d'intervention de la politique est de plus en plus limitée ;

2- grâce à la culture de masse, aux moyens de la technologie, aux exploits de la science, l'individu a acquis des moyens d'autonomie, lui permettant d'être maître de ses choix et de son corps,

3- l'État n'est plus celui qui définit ce qui est bon pour la société (les leçons de l'Histoire sont fort éloquentes, URSS, Chine de Mao, etc.) ;

4- les institutions traditionnelles (famille, école) gardiennes de certaines normes, lieux de transmission de valeurs traditionnelles, sont largement bousculées par des réseaux de cadres et d'institutions sur lesquels il est vain que l'État tente d'avoir de prise ;

5- l'État moderne a désormais affaire non à des sujets dont il maîtrise les espaces et les formes de vie, comme autrefois, mais à des masses opaques d'individus (appelées selon le contexte : foule, peuple, consommateurs, téléspectateurs, électeurs, opinion publique) armées d'outils performants de contestation et de communication, habitées de passions et d'appétits aussi bien créateurs que destructeurs.

Les dictateurs arabes déçus, formés dans un cadre historique désuet, initiés dans les préceptes d'une culture politique d'un autre temps, soulignent par leur départ l'abîme qui les sépare d'une réalité dont ils furent loin d'évaluer l'étendue ou la complexité. Ils lui ont fait face par des moyens archaïques (répression et corruption), ce qui ne fit que précipiter leur fin fatale. Rien ne dit que les nouveaux acteurs de la même scène soient munis du sens historique nécessaire pour déchiffrer les signes et percevoir les reliefs de la nouvelle réalité.

Arbi DRIDI

Chercheur en didactique et en littérature

1. Le premier est l'idéologue le plus fécond des Frères musulmans en Égypte. Le second est le père fondateur des islamistes au Pakistan.

Deux réunions tenues à l'IRMC les 4 octobre et 5 décembre 2011, ont permis à l'équipe de chercheurs de débattre avec Henry Laurens puis avec Pierre Rosanvallon, invités par l'Institut français de Tunisie à l'occasion de son cycle de conférences du Collège de France à la Cité des sciences de Tunis et à l'université de la Manouba. Dans le cadre des analyses initiées par l'Institut autour de l'interprétation scientifique des mouvements de sociétés, l'accent a été mis sur le rôle à jouer de l'historien et les outils à déployer dans sa lecture des temporalités en présence. Nous résumerons d'abord les propos d'Henry Laurens, avant de citer le témoignage de Pierre Rosanvallon, et de terminer par une courte application des thèses de ce dernier au regard de la révolution tunisienne. Enfin, ce dossier s'achève par le témoignage de Kmar Bendana, chercheuse associée à l'IRMC à qui nous avons demandé de nous faire part des évolutions de son expérience de chercheur au cours de l'année 2011.



Henry Laurens ¹ et l'histoire : concordance et discordance des temps

Henry Laurens ² distingue trois manières de faire de l'histoire : l'histoire contemporaine, l'histoire du temps présent et l'histoire immédiate. L'histoire contemporaine, située à la fin du XVIII^e siècle dans les débuts de l'invasion européenne en Orient, « concerne un monde qui commence à ressembler au nôtre ». L'histoire du temps présent nous confronte à des témoins encore vivants. À ce titre, « la Première Guerre mondiale vient de cesser d'appartenir à l'histoire du temps présent et bascule dans le passé... Toutefois cette histoire touche encore le passé comme souffrance présente même si on ne recense plus de survivant de 1915 ». L'histoire immédiate, elle, s'écrit différemment de l'histoire contemporaine. Elle suppose un travail sur son objet, « une ascèse sur soi-même pour déterminer les questions que l'on veut poser, ainsi que ses implicites ». Selon Henry Laurens, « dans l'histoire immédiate on analyse les événements de 2011 par rapport à 2011, et dans l'histoire contemporaine on analyse le siècle de Louis XIV en fonction de nos conceptualisations de 2011. L'historien doit y faire un effort de décentrement par rapport aux questions de son époque. Il s'efforce de reconstituer des données que les contemporains n'avaient pas ». Il n'en demeure pas moins que « le passé n'existe pas en soi, et quand la situation présente change, notre interrogation du passé change ». Mais aussi, « notre vision du passé se modifie quand on va chercher dans le passé les causes d'un événement présent ».

Rattachés à l'histoire immédiate, les événements du monde arabe interpellent l'historien, tout comme le sociologue et le politologue, qui n'ont pas vu venir ce « rattrapage du politique par le social ». Cependant, précise Henry Laurens, « on a vu venir la discordance entre l'état des sociétés et les régimes politiques, discordances marquées d'ailleurs dans les rapports du PNUD, mais on était plutôt à l'horizon 2025/2030 ». Dans ce type de contextes, « l'objet de l'historien est le traitement des temporalités et de la concordance ou des discordances des temps ». Il évoque l'idée de « concordance des temps » qui reflète le

synchronisme lié à la fois aux influences européennes sur le monde arabe et aussi aux besoins des sociétés elles-mêmes. À ce propos, la question « de l'impérialisme et du colonialisme relève en France de l'exotisme et non plus de l'histoire vivante, contrairement aux pays qui ont connu cette colonisation, cette histoire dure. L'expédition d'Égypte y est vue comme une aventure orientaliste alors que pour les Égyptiens l'expédition d'Égypte c'était la Palestine et Israël ». C'est alors que notre invité constate aujourd'hui une situation de « discordance des temps » entre le monde arabe et l'Europe, connotée par l'islamophobie de cette dernière : « la temporalité arabe est marquée par un avenir



Henry Laurens
© Jean-Luc Bertini/l'express.

démocratique, alors que la temporalité européenne est encore centrée sur l'immigration et l'islamophobie ». Selon Henry Laurens, les révolutions arabes ont inversé la problématique de la démocratie puisqu'elles se sont faites sous le drapeau national (« Il y a un retrait de l'anti impérialisme comme idéologie du mouvement »). Il voit alors dans ces manifestations pacifiques et sans chefs face à des régimes violents, « une inversion des termes » où la démocratie « n'est plus vue comme une question européenne mais comme une question nationale ».

Selon lui, les leçons et les enjeux sont forts : ces révolutions remettent en question l'autoritarisme international ; puis la Tunisie en montrant que c'était possible, a rendu les révolutions accessibles aux autres ; enfin, le

XXI^e siècle serait passé en 10 ans, depuis 2001, du choc au rendez-vous des civilisations autour de l'idée de démocratie. Dernier enjeu et non le moindre selon Laurens : en dépit de l'arabisation du Maghreb par les télévisions satellitaires, la spécificité du Maghreb demeure bien l'interaction avec l'Europe. « Le grand relai d'aujourd'hui est la diaspora dans sa massivité. La politique tunisienne intègre cette composante internationale. Le XXI^e siècle sera un siècle de diasporas, le XX^e les a créées et le XXI^e va les faire fonctionner. La relation ancienne de type colonial va être reprise en main et remplacée par le problème des diasporas ».

De ce point de vue d'historien, il ressort la nécessité d'une interaction permanente entre le fait historique, son interprétation et son questionnement par les outils du temps présent qui introduisent une vigilance. En ce sens, selon Henry Laurens, tout comme « la découverte de la photo aérienne en archéologie a révolutionné cette science », des travaux anthropologiques et démographiques (cf. Todd, Courbage) avaient imaginé la chute de l'union soviétique ou, avec le développement de l'alphabétisation, l'appui du système éducatif et la baisse des taux de fécondité, l'entrée des sociétés arabes dans la mondialisation. On doit désormais, à la lumière des processus historiques en cours, s'interroger sur nos paradigmes des sciences sociales qui nous donnent ou pas de quoi comprendre ce qui s'est passé, dire et interpréter ce qui nous détermine. Ainsi conclut Laurens, « il y a d'un côté la détermination sociale qui fait que les choses existent, et de l'autre l'interprétation du social lu comme un texte ».

Pierre-Noël DENIEUIL

d'après le débat avec Henry Laurens, à l'IRMC

1. Professeur au Collège de France, chaire d'histoire contemporaine de l'Orient arabe. Auteur d'ouvrages sur la Révolution française, l'Europe et l'Islam, et sur la question de la Palestine à partir de l'expédition d'Égypte.
2. Les citations entre « ... » sont extraites du débat avec Henry Laurens à l'IRMC.

Devenir historien pour répondre aux questions du temps présent¹

« Je suis devenu universitaire pour répondre aux questions que je me posais quand j'étais militant, après un cursus sur la gestion, et sur la base d'un réseau de militants syndicalistes et CFDT. Des théoriciens ont analysé la démocratie à travers ses trahisons et les écarts de sa construction. Mais comment étudier le politique en évitant cet écart entre une réalité enchantée et une réalité à construire à l'épreuve des faits ?

Pour faire cela, j'ai vu qu'il fallait avoir une connaissance empirique de nombreuses périodes : Révolution française, Révolution américaine, histoire de l'Amérique latine. Pour réfléchir à la démocratie, il faut comprendre le système de ses difficultés, qui proviennent de conflits entre ses points de vue, entre ses idéologies. Définir la démocratie, c'est être confronté à ses perplexités : qui est le peuple ? C'est une question sociologique que personne n'a jamais résolue. On rencontre des individus mais pas le peuple. J'ai écrit « Le peuple introuvable ». Dans une société d'individus, on peut difficilement en retracer les corps constitués. On ne sait comment décrire « le peuple ». C'est une indétermination. Puis une autre indétermination est de définir ce que veut dire « exercer le pouvoir » ? J'ai essayé de comprendre le système général de

son indétermination en termes institutionnels et de procédures. Le travail de l'historien est donc un travail contemporain.



Pierre Rosanvallon
© Haley/Sipa

Je m'intéresse à faire l'histoire vivante du passé comme confrontation à une aporie et à une identité à résoudre. Cette conception fait de l'histoire de la démocratie une expérience vivante, dans laquelle comprendre l'histoire de ce qui a été ces expériences peut nous aider. Et ce n'est pas là l'histoire « occidentalocentrée ». Il y a un universalisme démocratique qui n'est pas celui du modèle mais qui est celui du problème. La démocratie, cela signifie des élections libres et dans un régime pluraliste, mais aussi bien avec Lénine que Napoléon III, Chavez ou Bush. Ce qui m'intéresse est de savoir comment se pose

ou se masque cette indétermination. A Tunis, on m'a posé de nombreuses questions très techniques sur le régime parlementaire ou présidentiel et sur les difficultés et les problèmes. Mais il faut repousser l'idée d'un universalisme du modèle. La promotion de la démocratie ne repose pas sur un modèle que l'on vend clef en main, c'est surtout faire exister une société civile. Il faut bien comprendre l'écart établi entre la démocratie comme régime politique et la démocratie comme régime social. Il faut se référer à la dimension « libérale » de la démocratie française, et comprendre qu'il n'existe pas de « modèle » de la démocratie. Il faut la voir du point de vue de ses expériences et de la perplexité qu'elles suscitent, et non du point de vue de ses modèles. L'historien doit inviter à considérer cette perplexité. La perplexité est une bonne méthode de pensée. On pense lorsqu'on accroît sa perplexité ».

Pierre ROSANVALLON

Propos reconstitués d'après le débat à l'IRMC

1. Témoignage de Pierre Rosanvallon, Professeur au Collège de France, chaire d'histoire moderne et contemporaine du politique, et directeur d'études à l'EHESS (Ecole des hautes études en sciences sociales). Auteur d'ouvrages sur l'histoire du modèle politique français, puis sur l'histoire intellectuelle de la démocratie en France, ainsi que sur « la société des égaux ».

La démocratie tunisienne comme histoire « toujours inachevée »

Pierre Rosanvallon évoque la démocratie à la fois comme régime politique et comme forme de société et mode de lien social. Tel semble être le cas de la Tunisie qui, tout en construisant le principe majoritaire de la démocratie politique (les élections, la pluralité) essaie aussi de se construire un intérêt général et un lien social. Les formes en sont multiples et on a vu en 2011 la multiplication des instances et institutions de régulation dont entre autres la Haute instance puis l'ISIE. Il s'agit bien là de ce que Pierre Rosanvallon nomme des « institutions d'impartialité ». On doit y voir un premier attachement de la Tunisie à construire une « démocratie comme qualité », et pas seulement comme mesure de distribution des richesses.

Un second indice réside dans l'expression des trois principes de l'égalité comme qualité démocratique, définis par Pierre Rosanvallon et appliqués à la situation tunisienne. Le premier est celui de « similarité ». Etre semblable, c'est participer chacun d'une même humanité. On pense ici au droit à la dignité comme slogan premier de la Révolution tunisienne. Le

second est celui de l'indépendance. L'égalité se construit dans une réflexivité de soi à soi, c'est-à-dire dans l'autonomie et l'absence de subordination de l'individu et dans la relation d'échange qui fonde celle de réciprocité. Lors des élections tunisiennes, chaque votant comptait pour sa propre voix et en était fier. Le troisième vise la citoyenneté. Elle a pu s'exprimer dans les réunions politiques ou les meetings. C'est la communauté d'appartenance et d'activité civique, manifeste dans les relations de solidarité entre individus ou quartiers, qui ont structuré cette révolution. Et ces trois principes rassemblés, c'est bien une volonté de « refaire société ».

La troisième positivité de cette révolution, bien qu'exposée à tous moments à des risques de clôture, est, depuis un an, sa dynamique de fabrication et d'invention permanente et, selon la formule de Pierre Rosanvallon, « toujours inachevée ». À ce titre Rosanvallon dit bien que faire l'histoire de la démocratie, c'est faire l'histoire de la construction d'une société « où s'enchevêtrent l'histoire d'un désenchantement et l'histoire d'une

indétermination ». Penser la démocratie au présent, c'est reprendre le fil permanent de cette double histoire en train de se faire. Rosanvallon dit que la démocratie « n'a » pas une histoire, mais plutôt qu'elle « est » une histoire. Henry Laurens nous avait dit que les faits « ont » une histoire. Pierre Rosanvallon nous dit désormais qu'ils « sont » une histoire. Tel est le cas de la Tunisie dont la révolution n'est pas un fait accompli mais plutôt un processus en cours. Hier les instances contribuaient à réguler les gouvernements provisoires et la préparation des élections. Aujourd'hui et demain devront être débattus les axes de la future constitution au fil d'une part des alliances et des désalliances politiques, et d'autre part des expressions à inventer par la société civile avec ceux qui souhaitent construire une société des égaux basée sur la similarité, l'autonomie, la citoyenneté. Fidèle à la tradition d'une histoire qui ne s'arrête pas, la Tunisie doit demeurer un laboratoire de construction du temps présent.

Pierre-Noël DENIEUIL

Sociologue, Directeur de l'IRMC

Etre chercheur après janvier 2011

Dans l'intermède d'un an, et même si un souffle révolutionnaire a balayé beaucoup de choses, la pratique de chercheur, une activité lente et d'arrière-plan ne peut vivre un retournement brusque et direct. Ce qui n'empêche pas les chercheurs d'être touchés, comme tout le monde, par ce qui arrive au quotidien, qui atteint les hommes et les institutions comme les conditions matérielles et morales d'exercice du métier. Les chercheurs ne peuvent être indifférents à leur contexte ni éviter l'émotion qui empreint cette période exceptionnelle même si la profession incite au recul et se construit sur la capacité à observer, sinon froidement, du moins en tenant compte, au maximum, des facettes d'une situation, de la complexité des questions, de la pluralité des points de vue qui se rattachent aux faits. Entre la fièvre causée par l'hyper-rapidité et l'ampleur des faits et les impératifs intellectuels du métier, une palette de réactions est possible. Je ne parlerai que de la mienne puisqu'on me demande de faire part de mon expérience de chercheur en Tunisie depuis janvier 2011, pour illustrer une des façons dont la profession d'historien est concernée par le potentiel révolutionnaire qui s'est déclenché au début de 2011.

Trois leçons

En Tunisie comme ailleurs, le terme *histoire* recouvre plusieurs sens : il renvoie à une culture, il en appelle parfois à la connaissance et désigne plus rarement une condition, un métier. La passion du passé est répandue dans l'opinion, le goût de l'histoire fait partie de la culture tunisienne contemporaine et s'enracine dans un héritage intellectuel. L'histoire en appelle également à une conscience du temps et à l'étude de la façon dont il régit les rapports humains dans une société, au cours d'une époque. Étudier l'histoire constitue enfin un métier qui, avec les sciences sociales voisines et les sciences dures moins mitoyennes, a une évolution intrinsèque, aux aspects entremêlés : à une histoire des contenus et des formes que peut prendre cette expression du passé d'individu et de groupe que chaque personne ou communauté porte en elle, s'ajoute l'histoire des hommes et des institutions qui la fabriquent. L'année 2011 a été pour moi une leçon à chacun des ces niveaux de conception de l'histoire.

Leçon de culture

Vivre un soulèvement qui se déclenche après l'immolation d'un homme et entraîne des conséquences avec l'ampleur constatée est pour le moins édifiant sur le phénomène de l'opinion et sur la façon dont il peut agir sur le réel. Cet acte désespéré, pas le premier du genre ni hélas le dernier, est un des mythes fondateurs de la « Révolution tunisienne ». La construction du mythe appelle évidemment son contraire par la bataille autour des dates de commémoration (17 décembre ? 14 janvier ?), par les tentatives de fondre le *peuple* dans la figure du *martyr*, par les pressions pour la captation d'un *leadership*. L'opinion, objet commun

au journalisme et aux sciences sociales et matériau de choix des acteurs politiques, est devenue une source vivante d'inspiration. Grâce à l'électrification de la parole et des médias, j'ai pu vérifier la magie d'un phénomène échappant toujours aux prévisions et aux manipulations, même si on ne renonce jamais à le réifier après coup, et même si les politiciens ne guérissent jamais de la tentation de l'aiguillonner et de le sonder parce qu'il est craint. Est-ce qu'un vote signifie opinion ? La culture est-elle une somme d'opinions ? Les médias sont-ils seuls face à l'opinion ? Toutes ces interrogations trouvent dans la situation tunisienne une série d'alchimies incompréhensibles si on s'en tient à la crête de l'actualité et des discours. L'étude de l'opinion est certes complexifiée par la technicité des réseaux sociaux, accélérateurs de faits et d'opinions, mais la compréhension de la situation souffre également d'un déficit d'études historiques, sociologiques, psychologiques, journalistiques sur les traits culturels et l'évolution des mentalités. Les tensions qui explosent à la face des Tunisiens, de leur classe politique et du monde, révèlent entre autres un déficit de connaissances sur la société. Considérant la remontée en surface de la politique, et sachant que les problèmes économiques et sociaux constituent la lave volcanique et la colère intériorisée et partagée le détonateur imprévu de cette Révolution, l'histoire peut aider à établir des connexions.

Leçon d'histoire

Habitué à une histoire contemporaine qui se fait essentiellement à partir des archives écrites, même si elle s'est ouverte sur le témoignage, j'ai pris la mesure et *en live* de l'importance méthodologique des questions basiques enseignées par la discipline. Qu'est ce qu'une source ? Qu'est ce qu'une information ? Qui est l'auteur d'un document ? Depuis la *gifle* qui aurait causé le suicide de Bouazizi jusqu'aux nuées de rumeurs qui ont banalisé *buzz* et inventé l'intox, l'historienne flotte dans la multitude d'informations, la multiplication des modes d'expression, la liberté de ton et jusqu'au libertinage des propos. Avec le temps, j'ai commencé à noter la façon, parfois surprenante, dont les données s'organisent en fonction d'acteurs insoupçonnés, comment des événements au départ bénins prennent de l'importance. Cette physique de l'événement et la mayonnaise plus ou moins réussie d'un pouvoir façonné au jour le jour, représente pour moi un terreau de réflexion vivace sur la naissance d'une culture politique, peut-être en transformation. Entraînée aux mécanismes langagiers de la dictature, j'ai déplacé l'attention au vocabulaire post-révolutionnaire parvenu lui aussi à recevabilité. Le mot *Révolution* qui a beaucoup servi par commodité, par paresse ou par fierté appelle à réfléchir sur l'efficacité des mots dans le jeu du présent puis la répercussion sur l'écriture de l'histoire. En attendant d'approfondir

l'analyse des discours qui orchestrent la vie politique et les arguments échangés tous médias confondus et jusque dans le privé, je regarde davantage la télévision, lis plus de journaux, écoute plus les radios, fréquente la toile. S'y déploie une société en pleine éclosion de capacités étouffées, niées ou simplement ignorées, une jeunesse contestatrice, énergique et parfois désespérée, des femmes omniprésentes dans l'espace public. Alors que les résultats des élections de l'Assemblée Nationale Constituante sont interprétés comme les chiffres d'une représentation populaire, ces images de la société me semblent mettre le doigt sur une ignorance, d'abord scientifique, de la diversité et des profonds ressorts d'une Tunisie sous-analysée. Les pratiques de pouvoir apparaissent rigidifiées par le temps, trop vieilles pour les besoins et urgences du pays, trop pauvres devant sa complexité. La masculinité et la moyenne d'âge des responsables politiques est un des signes d'un décalage flagrant entre la société et le pouvoir.

Leçon civique

Dans un pays où la vie scientifique manque de revues, de lieux et de traditions de débat, le politique magnétise les professions intellectuelles, les asservit aussi dans la mesure où il s'est érigé en source unique de légitimité, but ultime de toute réussite. Exercice et conditions du métier de chercheur ne sont pas pires que le reste, encore faut-il ajouter qu'ils illustrent une conception totalitaire du savoir desséchante et, à la longue, dévalorisante des métiers de la connaissance. Une année ne peut suffire à agir sur l'hypertrophie de l'idéologie des diplômes, la surveillance des idées, les mécanismes gelant les forces créatrices, autant de graines ayant semé dans la société un désamour envers les intellectuels et dressé des clivages partisans à l'université. Je sais faire partie de secteurs minés par le manque de liberté et le déni politiques, le culte techniciste achevant de rendre les sciences de l'homme en Tunisie inutiles à lui-même. Politiques et scientifiques ont beaucoup à faire pour soigner ces maux afin de redonner au savoir sa fonction humaniste et la place qui lui revient dans la richesse globale. En tant que chercheur, j'ai cependant éprouvé, au cours de cette année, une conscience accrue de l'importance de l'histoire face à la montée des émotions, des revendications individuelles et des phénomènes religieux et mémoriel. Comme tout référentiel important - et cette Révolution en est un de taille -, l'histoire doit rester en alerte, un peu comme une veille météorologique en cas de beau temps, en prévision des intempéries. Penser à la suite, à la connaissance future et à la mise en ordre raisonné de ce présent aujourd'hui en déroulement me semble être une hygiène à conserver face à la gestion des événements et aux réponses politiques hâtives.

Kmar BENDANA

Historienne, ISHMN/IRMC

HORAIRES

Horaires d'ouverture de la salle de lecture

Janvier-juin/septembre-décembre :
les jours ouvrables, du lundi au
vendredi :

9h -17h

Juillet : les jours ouvrables, du lundi au
vendredi : 8h30 à 14h30



LA BIBLIOTHÈQUE EN CHIFFRES

Ouvrages et brochures :
29000

Périodiques :
2330 titres de revue

Nombre de visites 2011 :
4200 visiteurs

Nombre moyen de visiteurs par jour :
20

Nombre de places assises :
26 places

Historique

Pour la conduite de ses programmes de recherche, l'Institut dispose d'une bibliothèque de recherche en sciences humaines et sociales en général avec une spécialisation sur le Maghreb. Elle comporte deux fonds. Un fonds ancien, hérité à sa création des ressources du Centre de Documentation Tunisie-Maghreb (1980-1991) dépositaire des fonds imprimés de la bibliothèque privée de la Résidence générale de France à Tunis et d'autres fonds historiques, tels ceux de Pierre Grandchamp et de Charles Saumagne. Ces derniers consistent en des publications officielles

tunisiennes sous le protectorat français en plus d'ouvrages rares publiés entre 1930 et 1956 et un fonds de périodiques et de publications en série touchant tous les secteurs de la vie économique et culturelle de la Tunisie. Depuis la création de l'IRMC en 1992, la bibliothèque s'est enrichie grâce à une politique d'achat conséquente, à une politique d'échanges réguliers ou à des dons d'institutions universitaires, de recherche maghrébines et européennes et de particuliers (notamment des thèses en sciences sociales intéressant les pays du Maghreb).

Présentation du fonds

Actuellement, le fonds est constitué d'environ 29 000 ouvrages et brochures et de 2330 titres de périodiques dont 90 titres de revues en abonnement outre les titres « morts » conservés en collection (968) et de nombreux spécimens (1272). En moyenne, la bibliothèque s'enrichit chaque année d'environ 600 ouvrages. Les achats représentent 70 % des acquisitions annuelles. Le reste est partagé entre les dons des particuliers et l'échange interinstitutionnel. L'essentiel du fonds d'ouvrages est consacré aux travaux de sciences sociales et humaines, assortis de quelques études littéraires : Démographie, science politique, sociologie, économie, droit et sciences administratives, anthropologie et ethnologie : 31,5 %, Histoire, relations de voyage, géographie : 26 % Publications en série, mélanges, actes de colloques et ouvrages de référence (dictionnaires spécialisés) : 13,5 %, Littérature maghrébine : textes d'auteurs, anthologies et critiques : 9,5 %. Philosophie musulmane et sciences religieuses : 8 %, Urbanisme, architecture et beaux-arts : 9 %. Le reste (2,5 %), classé en « Sciences appliquées », traite de la préhistoire, de l'agriculture, ou de l'histoire des sciences arabes. Les langues de publication sont variées. 60 % du fonds est en langue française, 28 % en langue arabe et le reste est partagé entre la langue anglaise, italienne et espagnole. Le catalogue de la bibliothèque est accessible en ligne via le site de l'institut www.irmcmaghreb.org

Actualité de la bibliothèque

Outre les tâches habituelles (commande de nouveautés), l'année 2011 a été marquée par la valorisation des fonds anciens, notamment, celui de la bibliothèque privée du Résident général de France à Tunis.

Valorisation du fonds de la bibliothèque privée du Résident général de France

L'intégration du fonds (ouvrages et périodiques) de la bibliothèque privée du Résident général de France a été faite depuis la création de l'IRMC. En 2011, il a été jugé

important non seulement de conserver mais aussi de valoriser une partie de ces fonds anciens, particulièrement les publications officielles et semi-officielles des Ministères sous le Protectorat français. Ainsi, il a été décidé de le finaliser, d'harmoniser les mots clefs ainsi que les collectivités éditrices avec l'ensemble du fonds.

Dépouillement de la Revue tunisienne

Editée à l'époque par l'Institut de Carthage, *La Revue Tunisienne* (trimestrielle 1894 à 1948 devient *Les cahiers de Tunisie* à partir de 1953). Parmi les revues les plus importantes de la période du Protectorat français, son objectif était de faire paraître des articles sur l'Afrique du Nord et particulièrement la Tunisie. On note la richesse des thèmes abordés, les articles portent sur des disciplines variées : les sciences de l'homme : archéologie, histoire, géographie, ethnographie... les sciences : médecine, botanique, géologie, littérature : poésie, linguistique... Faut de moyens pour numériser la collection complète (La bibliothèque Nationale de France a numérisé quelques numéros de la revue). Il a été jugé important de faire un dépouillement intégral de la revue. Le travail s'achèvera courant 2012.

Inscription :

La bibliothèque est ouverte gratuitement aux Universitaires, chercheurs et étudiants LMD. Présenter une pièce d'identité officielle et, pour les étudiants, l'attestation d'inscription universitaire en cours de validité (ou la carte d'étudiant annuelle).

Conditions d'accès aux documents :

Être muni de la carte de lecteur délivrée par l'IRMC, carte valable pour un an (renouvelable) pour les étudiants.

Consultation : exclusivement sur place

Prêt extérieur : non

Prêt inter-bibliothèques : non

Renseignements assurés par des documentalistes, moniteurs de bibliothèque. Accès sur place aux bases bibliographiques en Intranet (2 postes de travail réservés aux lecteurs). Possibilité de consulter biblioSHS sur un des postes.

Entre 13h et 14h, la bibliothèque reste ouverte sans emprunts

Photocopie : Reproduction sur demande 0.70 millimes la page (payable à l'avance en cas de reproduction différée). Certains documents fragiles sont exclus de la photocopie.

Thèses : Consultation et reproduction partielle soumises à autorisation des auteurs.

Contact : bibliotheque@irmcmaghreb.org
Tel : (216) 71 796 722

**APPEL À CONTRIBUTIONS
POUR COLLOQUES**

► **Montréal (CANADA)**

Jeunesse africaine et globalisation
4ème colloque étudiants et jeunes chercheurs, organisé par le Groupe interuniversitaire d'études et de recherches sur les sociétés africaines, université Laval (Québec). Propositions à envoyer avant le **15 février 2012**

Contact : www.giersa.ulaval.ca.

► **Béja (TUNISIE)**

Les politiques et les expériences de développement : défis, tendances et perspectives

Colloque organisé par l'Association Tuniso-Méditerranéenne pour les études historiques, sociales et économiques. Propositions à envoyer avant le **29 février 2012**

Contact : tunisian.mediterranean.associ@gmail.com ; Brahim Saadaoui : saadaoui_brahim@yahoo.fr

► **Lyon (FRANCE)**

Villes, acteurs et pouvoir dans le monde arabe et musulman

Colloque international organisé par le laboratoire GREMMO (Université Lyon 2 – CNRS), membre du Labex Intelligence des Mondes Urbains. Propositions à envoyer avant le **15 mars 2012**

Contact : gremmo@mom.fr ; fabrice.balanche@mom.fr ;

► **Rabat (MAROC)**

Penser L'incertain : les sciences sociales au risque de la démocratie patrimoniale
19ème congrès international des sociologues de langue française, organisé par l'AISLF.

Propositions à envoyer avant le **15 mars 2012**

Contacts : <http://congres2012.aislf.org> ; Jean-Louis Tornatore : tornatore@univ-metz.fr et Michel Rautenberg : michel.rautenberg@univ-st-etienne.fr

► **Aix-en-Provence (FRANCE)**

Oppositions partisans en situation autoritaire
Organisé par Institut d'Etudes Politiques et le

Cherpa. Proposition à envoyer avant le **15 mars 2012**

Contacts : Marine Poirier : poiermarine@gmail.com ; Layla Baamara : layla.baamara@gmail.com

► **Ouarzazate (MAROC)**

Langues, Cultures et Médias en Méditerranée: diversité, variation, pratiques et représentations

Colloque international organisé par la Faculté Polydisciplinaire de Ouarzazate. Propositions à envoyer avant le **25 mars 2012**

Contact : abdenebilachkar@yahoo.fr

► **Hammamet (TUNISIE)**

Education et changement social : Vers un réel développement humain

VIème Congrès Mondial organisé par Mediterranean Society of Comparative Education (MESCE)

Propositions à envoyer avant le **30 mars 2012**

Contacts : Jelmam Yassine : yassine.jelman@yahoo.fr ; Aïcha Maherzi : maher@univ-tlse2.fr

► **Rouen (FRANCE)**

Eau et climat. Regards croisés – Nord Sud

Colloque international organisé par l'université de Rouen. Propositions à envoyer avant le **31 mars 2012**. Contacts : Zeineddine Nouaceur : zeineddine.nouaceur@univ-rouen.fr et Benoit Laignel : benoit.laignel@univ-rouen.fr

APPEL À CONTRIBUTIONS POUR REVUES

Tourisme : évolutions des pratiques, mutations des territoires et nouveaux défis
Géo-Regards, revue neuchâteloise de géographie ouverte à d'autres disciplines (anthropologie, économie territoriale, sociologie, sciences de l'environnement, urbanisme, etc.). Proposition à envoyer avant le **15 février 2012**. Contact : Gaëlle Serquet : gaelle.serquet@wsl.ch

Cinquante ans après l'indépendance algérienne : bilans et perspectives
7ème numéro de la revue en ligne Dynamiques internationales portant sur l'Algérie à l'occasion du cinquantenaire de

l'indépendance. Proposition à envoyer avant le **15 février 2012**
Contact : salim.chena@redac-dynamiques.com

La migration prise aux mots
Numéro spécial des Cahiers d'Etudes Africaines, sous la direction de Cécile Canut (professeur à l'université Paris-Descartes, UMR CEPED) et Alioune Sow (assistant professor, university of Florida, Center of African Studies). Proposition à envoyer avant le **29 février 2012**
Contact : Cécile Canut : cecile.canut@ceped.org

Dynamique et gestion des cours d'eau méditerranéens et de leurs marges, n° 119 de la revue Méditerranée, à paraître novembre 2012. Propositions à envoyer avant le **1er mars 2012**

Contacts : provansal@cerege.fr, mater20@hotmail.com, simon.dufour@uhb.fr

Annnonce : Recrutement d'enquêteurs

Dans le cadre d'une enquête de terrain basée sur de nombreux entretiens directs réalisés auprès des migrants de retour en Tunisie, l'IRMC recrute plusieurs enquêteurs qui se déplaceront principalement dans le Grand Tunis, les gouvernorats de Sfax, l'Ariana et Médenine. Les travaux empiriques visent à analyser les modes de réintégration des migrants de retour tunisiens. Ils s'inscrivent dans le cadre du système d'information sur la réintégration des migrants dans leur pays d'origine, hébergé par la Plateforme Migration de Retour et Développement (MRD) de l'Institut Universitaire Européen (voir, <http://rsc.eui.eu/RDP/fr/>). Les enquêteurs seront rémunérés à la tâche, outre le paiement d'un forfait couvrant les frais de transport local. Ils suivront une formation préalable à l'IRMC (Tunis), dans le cadre de la mise en place de l'enquête.

Si vous êtes étudiant ou membre d'une association de la société civile tunisienne, nous vous invitons à nous envoyer au plus vite votre CV et coordonnées par email, à Jean-Pierre Cassarino (courriel : jpcassarino@eui.eu), chercheur associé à l'IRMC, professeur à l'Institut Universitaire Européen. Date limite de dépôt des candidatures : le 20 février 2012.

Pour des informations sur le projet CRIS : <http://rsc.eui.eu/RDP/fr/research-projects/cris/>

Pour toute proposition d'insertion d'informations (appels à communications, contributions ou autres), merci de contacter le service communication de l'IRMC : hayet.naccache@irmcmaghreb.org

Vient de paraître

Par François Pouillon, Jean-Claude Vatin, Guy Barthélemy, Mercedes Volait, François Zabbal, 2011, *Après l'orientalisme - L'Orient créé par l'Orient*, Paris, 576 p. ISBN : 978-2-8111-0543-3.

Kmar Bendana, 2012, *Chronique d'une transition*, Tunis, Edition Script, 213 p, ISBN : 978-9973-02-785-9.



Responsable de la Lettre de l'IRMC : Pierre-Noël Denieuil
Responsable Communication : Hayet Naccache
Secrétaire de rédaction : Romain Costa
Conception graphique et PAO : Bisma Ouraïed-Menneï

IRMC, 20 rue Mohamed Ali Tahar, Mutuelleville, 1002 TUNIS
Tél : (+216) 71 796 722 / Fax : (+216) 71 797 376
E-mail : direction@irmcmaghreb.org
Site internet : www.irmcmaghreb.org

Simpat